

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

3 Le rayonnement du CAL dans le monde | Pierre Galand

dossier questions d'identités

- 5 L'Europe en mal d'identité | Pascal Martin
7 Le triomphe des logiques identitaires? | Marc Jacquemain
9 Comment peut-on être Grec? | Michel Grodent
11 Les délices des identités doubles | Christian Jade
12 Nationalisme et mixophobie | Jérôme Jamin
14 Régimes d'identité et rapport d'altérité | Christian Ruby
16 Les variations de l'identité nationale | Patrice Darteville

RÉFLEXIONS

- 17 Crise financière - Un triple rendez-vous manqué | Pierre Galand
19 La Belgique nouvelle et la naissance de l'ULB | Didier Devriese
20 «L'internationalisation des études est un défi majeur» | L'entretien de Stéphane Renard avec Philippe Vincke
23 Un besoin fondamental est-il soluble dans le commerce? | Yves Kengen

LAÏCITÉ

- 24 L'analyse du CAL - Signes extérieurs et services publics
25 In memoriam - Jean Michot | Philippe Grollet
26 Faire confiance à la raison | Un entretien avec Raymond Renard -
Propos recueillis par Jacques Rifflet
27 Beyrouth - Un rêve se réalise | Gabrielle Lefèvre
28 L'Europe traversée d'enjeux laïques | Pierre-Arnaud Perroud

MONDE

- 29 La Legua à Santiago du Chili - À une lieue d'hier: une histoire, des habitants, des rêves... | A. Durán Pereira, S. Seguin Peña, M. Soto Vásquez
31 Le dialogue des civilisations ne peut être réduit au dialogue des religions! | Alexis Doutain

CULTURE

- 32 Du Sénégal à la Frise, l'exil intérieur | Sophie Creuz
33 Masques: cacher, métamorphoser, faire peur | Ben Durant

34 agenda

Notre prochain dossier

Acheter, consommer: plus comme avant?

Acheter, consommer ne sont plus des actes insignifiants. Une réflexion profonde sur nos habitudes, nos comportements s'est amorcée, nécessité oblige. La crise, les prévisions environnementales, le coût des énergies, le souci de mieux se nourrir... induisent de nouveaux modèles dans les processus d'achat et de consommation.

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Directeur: Patrice Darteville,
Rédactrice en chef: Michèle Michiels,
Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet,
Production, administration et publicité: Fabienne Sergoyne,
Iconographie: Michèle Michiels,
Comité de rédaction: Patrice Darteville, Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme Jamin, Yves Kengen, André Koeckelenbergh, Yolande Mendes da Costa, Jacques Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric Soumois.
Fondateur: Jean Schouters
Documentation: Anne Cugnon,
Impression: Kliemo.
ISSN 0775-2768
Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).



Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage interrégionaux - Ministère de la Communauté française.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: © Dmitry Nikolaev.

ABONNEMENT

11 numéros

Belgique: 20€
Étranger: 32€
par virement au compte n°210-0624799-74 du CAL.

Centre d'Action Laïque:
Campus de la Plaine ULB, CP 236,
avenue Arnaud Fraiteur,
1050 Bruxelles.
Tél.02/627.68.68 -
Télécopie 02/627.68.61

TVA: BE (0) 409 110 069
E-mail: espacelocal.ulb.ac.be

Editorial

Le rayonnement du CAL dans le monde

La préoccupation d'une présence laïque fédérée dans le monde ne date pas d'hier, puisque dès la fin de la Deuxième guerre mondiale, l'ULB se lança dans une action en santé publique en Afrique Centrale.

Au sein du Centre d'Action Laïque naît, en 1983, le SLCD (Service Laïque de Coopération au Développement) qui assume un triple rôle: faire partager les préoccupations des laïques au sein de la communauté des ONG, faire entendre la voix des laïques face aux interlocuteurs gouvernementaux et de la Commission européenne et développer des partenariats à travers le monde fondés sur les valeurs de solidarité et de laïcité.

Dès 1999, après le rétablissement de la démocratie au Chili et le retour au pays de nombreux chiliens exilés en Belgique, le CAL, sous l'impulsion de Michel Bastien et de Philippe Grollet, va soutenir la double ambition des laïques chiliens: l'ouverture d'une université humaniste à Santiago du Chili et la création d'un réseau laïque en Amérique latine. Avec l'appui de la Régionale bruxelloise, Bruxelles Laïque, le CAL va contribuer à l'ouverture d'ILEC (Instituto Laico de Estudios Contemporáneos) au Chili, en Colombie, au Mexique, en Équateur, au Paraguay, en Uruguay, au Panama, au Guatemala, en Argentine et au Venezuela. La prochaine rencontre des ILEC aura lieu au Guatemala dès octobre 2009. C'est en 1991 qu'est créée, à Kinshasa, l'association laïque «Humanisme et Solidarité». Les laïques congolais s'adressent au CAL en vue d'obtenir un soutien pour assurer leur rayonnement au Congo dans des conditions rendues difficiles, tant par l'instabilité politique que par la montée en force des sectes religieuses en tous genres.

Jean-Pierre Beernaerts dès lors assurera le lancement de LHAC (Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale) qui se spécialisera dans l'éducation, la formation des enseignants et la promotion de l'enseignement public. L'association se fait connaître par la reconstruction et l'accompagnement des écoles Lisala I et II qui serviront de modèle de réhabilitation pour l'État congolais, conforme à la pédagogie selon les principes de «l'Ecole, instrument de Paix». LHAC s'est, entre autres, mobilisé, comme le SLCD, pour promouvoir et défendre les valeurs de la laïcité au sein des concertations d'ONG et auprès des citoyens belges,

à l'occasion de l'opération 11.11.11 et sur le campus de l'ULB à l'occasion de «Campus Plein Sud». Au Congo, une bonne entente s'est établie, non seulement entre LHAC et son partenaire «Humanisme et Solidarité», mais aussi avec l'UAE-Congo et les représentants de Wallonie-Bruxelles à Kinshasa. Il n'est pas surprenant que la coopération laïque en Afrique centrale se soit portée sur la triple urgence: éducation, santé et agriculture.

Plus récemment, les anciens de l'ULB (UAE) ont créé, en Belgique, l'«Association pour un Liban laïque» (APLL). Tout récemment, en août 2009, l'APLL, devenue la section libanaise de l'Union des anciens Étudiants de l'ULB, l'UAE et le Centre d'Action Laïque, ont inauguré une Maison Laïque à Beyrouth composée d'une bibliothèque, une salle de conférence, un secrétariat et qui accueille, depuis 2008, les laïques libanais et tous celles et ceux que la laïcité interpelle dans ce pays aux dix-huit confessions.

Pour être complet, il convient également de rappeler que le CAL et l'UVV entretiennent des relations structurées avec les associations laïques au sein de l'IHEU (International Humanist and Ethical Union), fédération mondiale des laïques organisés de par le monde, dont le siège est à Londres et qui regroupe plus de cent associations.

De même, en Europe, le CAL est très engagé au sein de la FHE (Fédération humaniste européenne) dans laquelle coopèrent trente-sept associations laïques des différents pays de l'Union européenne et dont il assure le secrétariat. Aujourd'hui, pour mieux assurer cette volonté telle qu'exprimée dans le plan stratégique du CAL¹, une réorganisation s'est opérée au sein de la coordination du CAL communautaire par la mise en place d'une cellule Europe et International et d'une commission internationale.

D'autres échanges entre laïques du Nord et du Sud sont encore en cours, nombreux et divers, sur l'ensemble des continents. Proche-Orient, Afrique centrale, Amérique latine, autant de flambeaux allumés avec la contribution du CAL par des citoyens convaincus des exigences de séparation du religieux et de l'État, soucieux de promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide sous-tendues par la laïcité.

Pierre Galand
Président du Centre d'Action Laïque

¹ Disponible sur simple demande au 02/627.68.11. Cf. Pierre Galand, «Rendez-vous le 7 mars 2009» in Espace de Libertés n°365, juin 2008, p.3.

D'IDENTITÉS

- L'Europe en mal d'identité
- Le triomphe des logiques identitaires?
- Comment peut-on être Grec?
- Les délices des identités doubles
- Nationalisme et mixophobie
- Régimes d'identité et rapport d'altérité
- Les variations de l'identité nationale

Entre ceux qui en cherchent une désespérément, ceux qui s'y accrochent farouchement, ceux qui les cumulent: le débat sur l'identité reste ouvert, le sujet d'une actualité plus que jamais pertinente. État, nation, région..., en ce XXI^e siècle, quels sont les éléments qui nous déterminent?

Interrogations sur la diversité des mécanismes qui favorisent les replis et les ouvertures dans un monde complexe et une époque de fragmentation.

L'EUROPE EN MAL D'IDENTITÉ

Qu'en est-il de l'identité européenne? Vaste question à laquelle, classiquement, répond le pluriel. Mais encore?

Les milliers d'étudiants en philosophie et lettres qui ont usé leur fond de culotte sur les bancs de l'Université de Louvain ne l'ont pas oublié: Léopold Génicot, qui se définissait sans complexe comme l'un des meilleurs médiévistes au monde, était une terreur. Il était surtout l'auteur d'un ouvrage réputé excellent que ses disciples étaient priés de connaître sur le bout des ongles: *Les Lignes de faîte du Moyen Âge*¹. Dans ce livre qui retracait les grandes évolutions politiques, économiques, militaires et culturelles de la période, une constante: l'omniprésence de l'Église. Elle s'était, répétait l'historien, substituée au pouvoir temporel lorsque celui-ci avait fait défaut. Désormais dans tous les rouages de la société, elle avait contribué ardemment à faire l'histoire des hommes, des croisés aux bâtisseurs de cathédrales, des seigneurs aux manants. La religion catholique, et l'Église qui cherchait à en garder le contrôle, avait défini le champ mental, ses contours et ses limites, de ceux que l'on appellera ici par facilité les Européens d'alors.

De schismes en réformes, de l'Inquisition aux Lumières, du fondamentalisme à la laïcité, le rapport à Dieu et aux religions a profondément imprégné nos sociétés. Il participe de l'ADN européen, sinon toujours au plan spirituel, du moins culturel. Cette tradition chrétienne est si forte qu'elle fera dire à Robert Schuman que «*l'Europe, c'est la mise en œuvre d'une démocratie généralisée dans le sens chrétien du mot*»².

Pourtant, lorsqu'en 2002, Valéry Giscard d'Estaing juge que la Turquie n'a rien à faire dans notre «club chrétien», il provoque l'ire de tous ceux qui voient dans la construction européenne une entreprise laïque. S'il est vrai qu'un Adenauer ou un Gasperi étaient de pieux catholiques, le grand projet supranational n'a pas grandi à l'ombre de la croix. Et l'on se mit à plaindre sur le grand âge de l'ancien président français. Au Caprice des Dieux (ndlr: le Parlement européen), peut-être pensait-il le moment venu de s'acheter un au-delà... Mais surprise! le lobbying qu'il entreprit pour introduire une référence religieuse dans la Constitution allait recevoir l'appui de plusieurs États membres. Ceux-ci étaient désireux de mettre en exergue les racines chrétiennes de l'Europe tout en niant d'autres influences, notamment musulmanes. Plus largement, le débat allait déboucher sur la question de l'identité européenne qui n'avait pas passionné grand-monde jusque-là.

Bien malin qui peut définir aujourd'hui cette identité. Une certitude: plus de soixante ans après la signature des traités de Rome, c'est toujours la conviction qu'il n'y a pas d'avenir dans l'isolement qui pousse les États à travailler ensemble au sein de l'Union européenne, non l'émotion du salut au drapeau étoilé.

LES ÉTATS EUX-MÊMES EN MAL D'HOMOGÉNÉITÉ

Comment pourrait-il en être autrement? La plupart des États membres sont eux-mêmes en mal de cette homogénéité qui contribue à forger une identité. Passons sur le cas aussi complexe que surréaliste de la Belgique. Notons qu'en dépit du centralisme jacobin, la France doit composer avec ses Basques, ses Bretons et ses Corses. Rappelons qu'un Italien du Frioul se sent aussi proche d'un habitant des Pouilles qu'un Catalan d'un Madridène. Cas particulier: celui de la Pologne où la «martyrologie» de tout un peuple persuadé d'avoir été sacrifié en 1939 sur l'autel des totalitarismes engendre un sentiment national collectif qui nourrit un esprit de revanche sur le passé. Autour des tables de négociations européennes, les Polonais passent donc pour des empêcheurs de tourner en rond, quel que soit le gouvernement en place à Varsovie. Mais cela suffit-il pour créer une identité?

Si le passé est constitutif de l'identité d'une communauté ou d'un peuple, son importance serait d'autant plus forte que les événements historiques sont récents et/ou traumatisants. Le 11 septembre serait ainsi définitivement inscrit dans l'âme américaine. Comme le communisme aurait définitivement marqué les pays européens de l'ancien bloc soviétique. Rejet ou nostalgie, cette dernière référence reste en effet omniprésente. Du moins chez les moins de trente ans. Lors d'un récent reportage en Roumanie, le politologue et eurodéputé Christian Preda nous affirmait que ses plus jeunes étudiants sont incapables d'identifier Ceausescu. «*Leurs réponses vont d'un empereur romain à un homme politique du XVIII^e siècle*» s'étonnait-il. À ce compte-là, chaque héritage historique apparaît aussi fragile qu'incertain, difficilement quantifiable dès lors qu'il est passé au tamis de l'inconscient collectif.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la chute du Mur, l'Europe occidentale s'est définie par ses frontières géographiques —de l'Atlantique au Rideau de fer— et par sa participation à l'Otan. Il y était entendu que l'Est partageait les mêmes valeurs sans avoir la possibilité de les exprimer... Tout cela manquait évidemment de subtilité. C'est le même préjugé porté par un marketing intense qui fit dire en 2004 aux chefs d'État et de gouvernement des ex-Quinze que l'Europe serait «réunifiée» par le grand Élargissement. On cherchera pourtant en vain

CEUX QUI DÉFENDENT LA THÈSE DU MULTICULTURALISME OUBLIENT QUE CELUI-CI EST GÉNÉRALEMENT CIRCONSCRIT AUX GRANDES VILLES ET QU'IL SE BORNE LE PLUS SOUVENT À L'INTERCULTURALISME, SANS PARLER DU REPLI COMMUNAUTARISTE

¹ Léopold Génicot, *Les Lignes de faîte du Moyen Âge*, Casterman, 1^{re} édition en 1961.

² Robert Schuman, *Pour l'Europe*, éditions Nagel, réédition 2000.

© Communautés européennes, 2009.

L'Europe du début du XXI^e siècle: terre d'entre-deux, carrefour de la mondialisation et des flux migratoires.

dans les livres d'histoire le temps où le Vieux Continent fut uni, de Lisbonne à Tallinn.

Classiquement, faute de cerner une seule identité, terme qui implique a priori l'idée d'unité et d'homogénéité, on parle «des» identités européennes. Mais quelles sont-elles exactement et combien en faut-il pour composer ce patchwork? Mystère. Le sociologue et écrivain Léo Moulin voyait par exemple dans la gastronomie un trait d'union entre les Européens³. Les mariages entre les têtes couronnées des différents royaumes et empires avaient permis d'y échanger les recettes des mets fins, alors que les guerres avaient donné à la piétaille le loisir de goûter aux rutabagas de tout le continent. Mais des goûts communs font-ils nécessairement une identité?

Chinois et Tibétains partageraient-ils une même identité par la grâce d'un bol de riz? On en est loin. En réalité, chaque fois qu'il est question des identités constitutives, la question de leurs limites propres et de leur articulation est annoncée.

UN PUZZLE COMPLEXE

Le débat sur l'identité européenne tient de la bouteille à l'encre. Il a en outre pour caractéristique que toutes disciplines confondues, chacun peut y apporter sa contribution. Pour le politologue français Daniel-Louis Seiler, cette «identité métissée» participe de trois héritages (indo-européen, gréco-romain et judéo-chrétien) versés dans deux creusets (l'empire romain et l'Occident chrétien) qui tiennent lieu de matrices⁴. Pour l'écrivain suisse Denis de Rougemont, l'«Europe est une culture ou elle n'est pas grande chose». Pour le philosophe français Marc Crepon, l'Europe est davantage «la résultante complexe d'un double mouvement de compositions et d'adaptations multiples», constitutif de son identité⁵. Etc.

Que retenir de ces réflexions sinon l'idée d'un puzzle aux innombrables pièces, une composition qui s'affirme d'abord au regard par ses tonalités majeures. Parmi elles, les religions chrétiennes non pas vécues en tant que confessions, mais génératrices de normes culturelles et de positionnements idéologiques ou philosophiques multiples⁶; les guerres qui contribuent aux métissages des hommes

CEAUSESUS?
“UN EMPEREUR ROMAIN
OU UN HOMME POLITIQUE
DU XVIII^E SIÈCLE...”

propres bien plus que par un sentiment d'appartenance commune. Quant à ce citoyen dont on nous dit qu'il doit être conscientisé pour retrouver le chemin des urnes, il a tout loisir de méditer sur cette citoyenneté européenne qui fut inscrite dans la Constitution avant d'être biffée. Car il s'agissait de composer un traité de Lisbonne acceptable par tous les États membres.

Une affaire de temps. Construire l'identité européenne prendra du temps. Aujourd'hui à l'état embryonnaire, elle attend sa croissance. Erasmus serait, nous dit-on, une de ses cellules-souches. En créant un réseau de connaissances à travers toute l'Europe, les boursiers en finiraient par oublier la notion de frontières. L'Europe unie se dessineraient ainsi plus rapidement dans les jeunes têtes que dans les actes politiques. Le problème est qu'Erasmus ne concerne qu'un gros pour cent des étudiants. Même si, plus largement, 20 à 30% des jeunes voyagent désormais à travers l'Europe. Ce n'est pas une condition suffisante, mais elle est sans doute nécessaire. ■

Pascal Martin

3 L'Europe à table: dis-moi ce que tu manges, Sequoia, 1975.

4 <http://ha32.org/spip/identites-en-Europe-identite>

5 <http://www.toutleurope.fr/fr/actions/culture-sciences>

6 Lire par exemple à ce sujet *Religions et identités en Europe. L'épreuve du pluriel*, sous la direction notamment de Patrick Michel, Sciences Po Les Presses, Paris 2008.

LE TRIOMPHE DES LOGIQUES IDENTITAIRES?

Il s'agit de s'interroger sur la diversité des mécanismes qui favorisent le repli ou l'ouverture...

Le thème du «raidissement identitaire» est aujourd'hui au cœur du débat dans les sociétés de plus en plus culturellement diverses d'Europe et, en particulier d'Europe occidentale. Ce sentiment s'appuie sur une double observation. D'une part, on voit la résurgence d'identités «nationales»¹ anciennes qui avaient été absorbées (souvent contre leur gré) dans des ensembles plus vastes: songeons, dans des registres parfois différents, et toutes avec leurs spécificités, aux «nations» écossaise, flamande, serbe, croate, slovène, lombarde, bosniaque, tchèque, slovaque, basque, catalane, lituanienne, estonienne, lettone, macédonienne, kosovare, etc. D'autre part, l'impression se diffuse, au sein même des sociétés de la «vieille Europe», devenues plus composites, que le conflit «identitaire», de nature culturelle ou religieuse, se substitue progressivement, comme conflit structurant, au «conflit de classe» qui avait animé l'essentiel du XX^e siècle européen et qui s'appuyait sur les intérêts de groupes définis par leurs positions opposées dans l'organisation de la production.

Mais cette dernière affirmation soulève déjà un paradoxe: «l'intérêt» est toujours l'intérêt de «quelqu'un», une personne, un groupe, une classe sociale, une nation. Comment dès lors peut-on définir l'intérêt, abstraction faite de toute perspective identitaire? Par exemple, lorsqu'on me parle de mon intérêt «économique», vais-je me définir d'abord comme salarié, comme consommateur, comme épargnant, comme contribuable? Vais-je plutôt me percevoir comme wallon, belge, européen? Cela change évidemment la perspective et mes «intérêts» seront structurés autrement selon le cas.

LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Dans le processus par lequel un groupe devient «conscient de lui-même», beaucoup de choses peuvent jouer. Deux conditions au moins doivent être réunies: l'identité de groupe doit être «disponible» et elle doit être «activée»². Dans le cas présent, «disponible» signifie que quelque chose dans l'histoire personnelle des différents individus doit les rattacher au groupe en question. Par exemple, il est difficile de se sentir «belge» en aucune circonstance si rien ne vous rattache à la Belgique ni par votre histoire personnelle, ni par l'histoire de vos parents. La deuxième condition est que l'identité soit «activée»: nous appartenons tous à de multiples groupes qui contribuent à notre identité et les circonstances font que certains seront, à cer-

ains

tains moments, plus saillants que d'autres. Ainsi, même si on est belge de nationalité, ce n'est pas quelque chose qui est constamment présent à la conscience. Mais si on se retrouve dans un pays étranger, les circonstances où on sera amené à se penser comme «belge» par distinction avec l'environnement seront de plus en plus nombreuses. ➤

AP

©

Il faut peu de choses pour endosser une identité collective. Ici, des drapeaux flamands sur le parcours du Tour de France.

Il suffit parfois de peu de choses pour endosser, le temps d'un moment particulier, une identité collective. L'exemple le plus frappant qu'il m'a été donné de voir s'est déroulé en 1986: lorsque les Diables rouges ont accédé à la demi-finale du *mundial* de football, la RTBF avait montré une voiture parcourant à grands coups de klaxon les rues de Bruxelles et dont les occupants, tous Congolais, hurlaient bien fort «on a gagné» en brandissant le drapeau belge. Mais qui était ce «on»? Ce «on», c'était «nous, les Belges», bien évidemment. Or, probablement les mêmes personnes qui se sentaient belges ce jour-là dans l'euphorie de la victoire auraient-elles récusé le qualificatif dans la plupart des autres circonstances de leur vie.

Cet exemple rappelle à quel point les processus identitaires sont multiples, complexes et évolutifs, ce que savent tous les spécialistes des sciences sociales mais qui est souvent lourdement sous-estimé dans le débat public.

LA FRAGMENTATION DU MONDE

Cependant, même si l'on prend conscience du caractère contingent et fluctuant des identités collectives, il reste l'impression assez généralisée de vivre une époque de *fragmentation*, comme on vient d'en donner des exemples. Cela ne veut pas forcément dire que les mécanismes fondamentaux de constitution et de transformation des identités ont changé, mais qu'ils s'appliquent dans des conditions générales d'organisation du monde qui, elles, ont changé. Précisément, la focalisation actuelle sur les aspects religieux et culturels des identités collectives nous fait souvent perdre de vue l'influence considérable de la transformation des *conditions économiques* dans un monde qui se globalise. On en prendra deux exemples.

Le premier est proposé par Zaki Laïdi, politologue pourtant peu suspect de pratiquer le déterminisme économique: «(...) on revendique une identité *particulariste, ethnique ou nationale*, pour ne plus avoir à partager sa richesse, ses biens avec d'autres jugés plus démunis. Avec la répudiation du socialisme qui renvoyait à l'idée de distribution, le "séparatisme économique" n'a plus de raison de s'avancer masqué. On ne saurait comprendre le régionalisme lombard, le nationalisme flamand ou slovène sans prendre en compte ce facteur élémentaire du ressort nationaliste»³. La réflexion de Laïdi renvoie à l'émergence, dans l'après-guerre froide, d'un nouveau type de nationalisme qu'on pourrait baptiser «nationalisme de la langue»: là où classiquement existaient soit des nationalismes de conquête (les empires coloniaux européens) soit des nationalismes d'émancipation (la création des nations européennes au XIX^e siècle et la révolte des peuples colonisés du sud au XX^e siècle), on voit apparaître un nationalisme surtout préoccupé de *séparation*. Il est, pour une bonne part, le résultat de la montée d'un «*égoïsme de nantis*» dans un monde où l'idée de solidarité économique a globalement reculé sous la pression, à la fois de la disparition du système soviétique⁴ et des difficultés rencontrées par les modèles de solidarité sociale issues de la tradition du socialisme démocratique (la crise de l'État social)⁵.

Daniel Cohen montre comment la globalisation contribue «objectivement» à encourager la formation de «petites» nations. Au XIX^e siècle, dit-il les «grandes nations» avaient un avantage important dans la compétition internationale car elles disposaient d'un grand marché intérieur. Et il cite l'exemple des États-Unis qui, disposant d'un tel marché (et d'un Etat beaucoup plus protectionniste qu'on ne l'imagine souvent) «ont permis à leurs entreprises d'accomplir de formidables économies d'échelles les faisant entrer de plain-pied dans le gigantisme du capitalisme naissant»⁶. Or, précisément cet argument de la taille du marché intérieur devient moins pertinent dans un monde de plus en plus globalisé où la demande intérieure joue un rôle décroissant. Dès lors, la taille du pays ne constitue plus forcément un avantage économique décisif. À l'inverse, les États d'une certaine taille ont une incitation nouvelle à se fragmenter: l'hétérogénéité de leurs populations. «Celle-ci oblige à d'importantes redistributions, qui grèvent le budget, nuisent aux finances publiques et font peser le poids de la dette et de l'inflation sur l'économie»⁷. Et Daniel Cohen de citer l'exemple... de la Belgique qui «en maintenant artificiellement dans une même communauté Wallons et Flamands, s'impose un système redistributif coûteux qui fait de la dette publique belge l'une des plus élevées des pays de l'OCDE»⁸.

ÉVITER L'ESSENTIALISME

Ces deux exemples ne visent surtout pas à substituer un déterminisme économique au déterminisme culturel ou religieux par lequel les acteurs médiatiques ou politiques —tout comme une grande partie du public— appréhendent souvent la «montée des identités». Il s'agit au contraire d'illustrer à quel point il est illusoire de vouloir «essentialiser» l'identité, d'en faire un «donné» dont chacun serait plus ou moins prisonnier; et à quel point il est fondamental, à l'inverse, de mieux s'interroger sur la diversité des mécanismes qui favorisent les replis ou les ouvertures. L'identité collective, tant au sein des sociétés que dans les rapports entre elles, doit être perçue autant, sinon davantage, comme une *ressource* que comme une *contrainte*. S'interroger sur les ressources identitaires dont disposent les groupes sociaux ou culturels et les usages qu'ils en font, permet de mieux comprendre les processus d'affirmation, de radicalisation ou de retrait, qui ne sont pas indépendants de la «structure des opportunités» auxquelles ces différents groupes font face. Cela invite aussi tant les médias, les politiques, que les citoyens à se dispenser de les exacerber par des représentations, des discours ou des politiques marqués du sceau du simplisme. ■

Marc Jacquemain
Professeur à l'ULg
Institut des Sciences humaines et sociales

1 Je mets «nationale» entre guillemets parce que la différence de ce qui ressort du «national» ou du «régional» est évidemment compliquée.

2 Pour une synthèse remarquable, voir Michael Hogg and Dominic Abrams, *Social identifications. A theory of intergroup relations and group processes*, Routledge, 1998.

3 Zaki Laïdi [2001] *Un monde privé de sens*, Paris, Hachette, coll. Pluriel.

4 Que l'on ne regrettera évidemment pas mais qui exerçait sans doute une pression «modératrice» sur le capitalisme.

5 Il est intéressant à ce sujet de remarquer qu'en Europe occidentale, le nationalisme «séparatiste» ou «isolationniste» d'extrême droite s'est surtout développé dans des régions ou pays particulièrement riches: Flandre, Suisse, Autriche, Danemark, Italie du Nord, notamment. Cela n'empêche pas qu'il subsiste des nationalismes d'émancipation, par exemple face à toutes les colonisations, qu'elles soient américaine, russe, chinoise ou israélienne, par exemple. Mais envisager tous ces cas nous éloignerait fort de la réflexion ici proposée.

6 Daniel Cohen [1997]: *Ricchezza du monde, pauvreté des nations*, Paris, Gallimard, coll. Essais, p.96.

7 Ibidem, p.97.

8 Ibidem. Bien qu'il y a dix ans, et par un Français, ce texte exprime sans doute assez bien le socle idéologique d'un parti comme la NVA, par exemple.

LES AMBIGUITÉS DU NOUVEAU MUSÉE DE L'ACROPOLÉ

COMMENT PEUT-ON ÊTRE GREC?

Inauguré récemment, le nouveau musée de l'Acropole fait s'entrechoquer les discours. Dans un pays contradictoire qui continue à se chercher mais qui est loin, de ce point de vue, d'être un cas unique en Europe, il est le lieu par excellence où tentent de dialoguer l'art et le nationalisme, l'esthétique et la politique, l'archéologie et l'idéologie.

N'en déplaît à certains professeurs qui ont vocation à l'extraterritorialité mentale, l'archéologie n'a jamais été une science neutre. La Grèce est exemplaire à cet égard, elle qui a fondé sa restauration nationale sur l'exaltation de son passé classique. Le discours prononcé par Antonis Sa-

ne manquerait pas de dénoncer l'arbitraire!¹ L'essentiel est de communier autour d'un monument élevé à la gloire de l'hellénisme intemporel et sans frontières. Une communion de cette espèce suppose une ablution intellectuelle. Celle-ci bénéficie de l'apport conceptuel du maître d'œuvre, le Suisse Bernard Tschumi, qui, se référant au mathématicien Pythagore, cherche à promouvoir un dialogue «architectural et culturel» entre le nouveau musée et le Parthénon, s'élevant sur le «rocher sacré» de l'Acropole. En somme, le visiteur est prié de laisser au vestiaire ses appétits de «contextualisation». Avec les formes exposées, vases, statues ou fresques, il a moins à nouer des rapports anthropologiques, fondés sur la considération des mœurs et des coutumes, religieuses notamment, qui confèrent aux objets une signification sociale, qu'à se fondre dans l'idée esthétique qu'elles incarnent.

© AFP

«Le nouveau musée, au bas de cette Acropole qui a le regard fixé sur lui, incarne ce rapport ambigu avec un passé dont on voudrait tellement gommer les siècles obscurs».

maras, le ministre grec de la culture, lors de la cérémonie d'ouverture du musée, s'inscrit dans une belle continuité. Célébrant une «structure qui ose la modernité, mais sans nuire à la clarté conceptuelle propre à l'architecture grecque ancienne»², l'homme politique résume plus d'un siècle et demi de questionnement identitaire. Être Grec aujourd'hui, c'est encore et toujours jouer sur deux tableaux: démontrer son souci du progrès, revendiquer sa place dans le concert des nations évoluées, tout en s'appuyant sur une certaine idée de la Grèce éternelle, berceau de la raison et de la démocratie, étalon de mesure universel. En d'autres termes, ici comme ailleurs, le passé sert à justifier le présent. Qu'importe qu'il s'agisse d'un passé embellie dont un historien, tant soit peu sérieux,

UNE CONTINUITÉ CULTURELLE EXHIBÉE

Là-dedans, rien d'exceptionnel: le nouveau musée de l'Acropole suit la mode qui consiste à montrer des extraterrestres à des touristes pressés dans l'espoir que le contact s'établira par-delà les langues et les cultures. Mais ce serait manquer la spécificité de la nouvelle entité muséale que de la dissocier du processus de purification entamé depuis la naissance de l'État grec et qui a connu tant de rebondissements au fil d'une histoire marquée par ce que je nommerai, d'après Belinda Cannone, «le sentiment d'imposture»³. En Grèce, le formalisme revêt une dimension identitaire: ici, l'intemporalité affi-

1 «An unabashedly modern structure but with the conceptual clarity of ancient Greek Architecture».

2 Ainsi le ministre ne s'interroge pas sur le type de démocratie inégalitaire, pratiquée dans l'Athènes du V^e siècle avant notre ère et, se gardant de rappeler que beaucoup de créateurs, à commencer par Platon, vonnaient la démocratie, il postule un lien «évident» entre cette dernière et l'explosion de l'esprit créatif.

chée est garante d'une continuité culturelle exhibée en toute circonstance, en particulier lors de l'ouverture des Jeux Olympiques en 2004.

Au lendemain de la guerre d'indépendance (1821-1828) durant laquelle, selon l'expression consacrée⁴, le peuple grec se délivra de l'oppression turque, l'identité néo-hellénique a toujours paru suspecte aux yeux des grands pays protecteurs, artisans plus ou moins consentants du démembrément de l'empire ottoman. Les Grecs avaient-ils le droit de se dire «descendants de Périclès» ou n'étaient-ils que des usurpateurs? La contestation avait commencé avant le XIX^e siècle: on peut citer à cet égard le voyageur marseillais, Pierre-Augustin Guys, qui, dans son *Voyage littéraire de la Grèce* publié à Paris en 1783, cherche

“
ET LA BLANCHE ACROPOLE,
SYMBOLE DE LA PERFECTION,
MODÈLE DES MODÈLES POUR LES
LIBÉRATEURS DE LA GRÈCE, NE PEUT AGIR
SUR LES ESPRITS QUE COMME
UN REPROCHE VIVANT,
MÊME SI ELLE EST, CONJOINTEMENT,
UN FAIRE-VALOIR.
”

³ Belinda Cannone, Le sentiment d'imposture, Folio Essais, 2009, n°515.

⁴ La place nous fait défaut pour une analyse équitable des quatre siècles de domination ottomane.

5 C'est moi qui souligne.

6 Il vient de rassembler plusieurs de ses éditoriaux dans un ouvrage intitulé La mélancolie du lundi. De l'euphorie de 2004 à la déprime de 2008, Athènes, 2009, éditions Okéanida [en grec].

7 Eleana Yalouri, The Acropolis, Global Fame, Local Claim, Oxford-New York, 2001. Cf. aussi en général Yannis Hamilakis, The Nation and Its Ruins: antiquity, archaeology and national imagination in Greece, Oxford, 2007.

8 On assiste depuis plusieurs années à un changement notable d'orientation. Et le millénarisme byzantin n'est plus considéré comme le fossoyeur de la culture classique. En témoigne l'ouvrage récent d'Anthony Kaldellis *Hellenism in Byzantium: The Transformations of Greek Identity and the Reception of the Classical Tradition*, Cambridge, 2008. Kaldellis vient par ailleurs de publier une histoire du Parthénon à l'époque byzantine (*The Christian Parthenon. Classicism and Pilgrimage in Byzantine Athens*, Cambridge, 2009). Il y montre que dans le temple transformé en église, le culte de la Vierge avait succédé au culte d'Athéna.

9 Comparaison n'est pas raison bien sûr: juxtaposer, comme dans le catalogue du musée, les images de la frise avec le montage d'Alexandre Nevsky est-ce politiquement correct et les cavaliers grecs sont-ils vraiment assimilables aux croisés teutoniques vaincus par le peuple soviétique?

Grèce, ne peut agir sur les esprits que comme un reproche vivant, même si elle est, conjointement, un faire-valoir. Le gros problème, c'est qu'il convient toujours de s'en montrer digne aux yeux du monde et de faire oublier par là même son ascendance orientale. Eleana Yalouri a écrit là-dessus des pages substantielles⁷. Situés à la croisée des chemins, entre un hellénisme d'importation occidentale qui, très soupçonneux, allait parfois jusqu'à nier toute continuité entre la langue de Platon et celle de Séferis, et un hellénisme indigène, d'inspiration byzantine, mais fortement dévalorisé jusqu'à y a peu par la plupart des historiens occidentaux⁸, les Grecs modernes ont toujours eu fort à faire pour gérer intellectuellement et matériellement un patrimoine dont dépendaient la définition qu'ils se donnaient d'eux-mêmes et le visage qu'ils offraient aux autres.

Comment, sans devenir étranger à soi-même, négocier avec un héritage écrasant qui, par ailleurs, mais c'est une autre histoire, ne fait plus l'unanimité autour de ses valeurs? Comment convaincre les autres qu'on est un peuple élu, proche de l'Origine, et qui a droit, de ce fait, à toutes les différences? Ces questions cruciales entrent dans la formation de l'identité grecque, dans la dialectique identitaire entre les interprétations globales et les interprétations locales de l'hellénisme. Dans ce processus mental, l'Acropole fonctionne comme un miroir déformant, tantôt grossissant, tantôt amoindrissant. Et le nouveau musée, au bas de cette Acropole qui a le regard fixé sur lui, incarne ce rapport ambigu avec un passé dont on voudrait tellement gommer les siècles obscurs. À son dernier étage, point suprême de l'initiation, se déroulent les marbres mutilés par Lord Elgin, cette frise du Parthénon que Bernard Tschumi veut faire voir comme un film en rappelant qu'elle inspira le cinéaste Eisenstein pour la séquence de la bataille dans *Alexandre Nevsky*⁹. Attention, bonnes gens, ne vous y trompez pas: à travers ces marbres illustres, c'est le peuple qui souffre, obsédé par son intégrité corporelle comme peut l'être un individu angoissé qui ne sait plus très bien ce qu'il est!

Michel Grodent

LA DIFFICILE GESTION D'UN PATRIMOINE

De ce point de vue, l'histoire est comme la statue du Commandeur qui broie les insolents, irrespectueux des hiérarchies. Et la blanche Acropole, symbole de la perfection, modèle des modèles pour les Libérateurs de la

GILBERT & GEORGE: NI DIEUX, NI MAÎTRES

LES DÉLICES DES IDENTITÉS DOUBLES

Une douzaine d'immenses photomontages de la dernière œuvre de Gilbert & George, *Jack Freak Pictures*, est visible jusqu'au 31 octobre à la galerie Baronian. C'est un avant-goût savoureux des 153 œuvres qui seront visibles à Bozar à l'automne 2010.

L'un, George, est né anglais, en 1942, l'autre, Gilbert, italien des Dolomites en 1943. Mais depuis leur rencontre, en 1967 au Saint Martins College of Art and Design de Londres, ils ont tissé petit à petit la légende d'un couple paisible à double face, dont l'allure désuète et l'élégance «british» cache des «monstres» («freak»).

Et pourtant impossible d'imaginer deux gentlemen plus délicieux: regard malicieux surmontant un complet veston souple et des cravates multicolores. Leur vie (sociale) fait partie de leur art et s'ils goûtent désormais aux délices d'un puissant ordinateur pour leurs immenses compositions fragmentées, ils sont tout naturellement des «performers», comme à leurs débuts.

Ils ont commencé leur carrière, en 1970 comme *singing sculpture*: le visage enduit de vernis métallique doré, le costume de petit-bourgeois comme uniforme et carapace humoristique, ils montaient sur une table pour chanter, pendant des heures, une chanson populaire. C'était l'époque de l'*art corporel*: le corps de l'artiste devient l'œuvre sur laquelle il va travailler. «Les questions du sexe, du désir, du masque, du transsexualisme et de ce qu'on appelle le de-genderism [la volonté de souligner l'ambiguïté sexuelle ou du «genre»] sont soumises aux normes sociales... L'action de l'*art corporel* vise presque toujours à mettre en lumière les conventions sociales et les entraves psychiques ancestrales»¹.

Quarante ans plus tard «G & G» se sont adaptés à l'époque et à la «performance», devenue technologique, leur permet de raffiner la forme. Mais le destinataire est toujours le même: ils pratiquent un «art pour tous», compris par toutes les classes de la société et pas seulement par l'élite. Et s'ils sont politiquement provocants pour la gauche en louant les mérites de Margaret Thatcher et de l'actuel parti conservateur, on n'est pas loin d'une forme de provocation supplémentaire de deux dandys blessés. Pour s'imposer, dans les années 70, ils ont dû lutter contre un «terrorisme intellectuel» de la critique de gauche qui ne jurait que par l'*art conceptuel*, minimaliste, «pauvre», et qui excluait toute représentation humaine. Leur omniprésence, dans leur œuvre, s'explique en partie par là.

Mais la presse conservatrice ne les a pas toujours davantage ménagés et pour cause: leur iconographie et leur discours public ont toujours attaqué les valeurs sociales et leurs fondements religieux archaïques, qui condamnent les identités non religieuses et non patriotiques. Or l'identité de ce couple tranquillement homosexuel à une époque homophobe s'est toujours affichée comme telle, tout comme leur haine des re-

War Dance, 2008.

ligions établies, catholique, anglicane ou musulmane notamment parce qu'elles interdisent la libre sexualité.

Sur ce point, la série de douze énormes compositions de Gilbert & George visibles à la galerie Baronian, tirée des *Jack Freak Pictures*, nous laisse un peu sur notre faim par rapport à la série complète, visible dans l'excellent catalogue publié en anglais et allemand aux éditions Hatje Cantz Verlag. Ils sont certes omniprésents dans toutes leurs compositions, mais la partie ouverte antichrétienne de la série, comme *Christian England, Christology, Church of England* sera à voir l'an prochain, à Bozar. Quand on les interviewe sur ce point, ils indiquent, dans la salle, une petite œuvre non imagée, où l'on peut lire leur slogan de base: *Ban religion*. Pour le reste, ils insistent sur le mot *freak*, monstre, thème-clé de la série, surtout visible dans le traitement de leur propre corps et surtout de leur visage, découpé en étranges morceaux multipliés par deux, quatre ou huit pour former des rosaces d'église ou des têtes effrayantes entre fœtus et martiens sur des paysages funèbres d'arbres sombres et sans feuilles.

Autre attaque frontale: le drapeau britannique, l'*Union Jack*, découpé en tranches, transformé en couronnes ou en vêtements des deux compères: il y a là plus d'humour tendre que de vraie agressivité contre un symbole identitaire fort, populaire et désuet. Enfin le thème de la danse vient lancer une note d'optimisme vital dans cet univers de monstres aux couleurs vives qui vous accrochent ou vous déroutent.

Christian Jade

Gilbert & George: *Jack Freak Pictures*, à la Galerie Baronian-Francey, Rue Isidore Verheyden 2, Bruxelles. Info: www.baronianfrancey.com

.....
1 Marco Meneguzzo, *L'Art au XX^e siècle. II L'Art contemporain Hazan*, p.91

CES FRONTIÈRES QUI OBSÈDENT L'EXTRÊME DROITE

NATIONALISME ET MIXOPHOBIE

Dans l'idéologie d'extrême droite, ce n'est pas tant l'étranger, l'autre, le différent ou l'altérité qui posent problème mais la perte des repères qui permettent de faire la différence entre les uns et les autres, entre les nationalités, les sexes, les cultures et les religions. Plus exactement, c'est l'idée de la «séparation menacée», du «mur fragilisé», de la «frontière brouillée» qui est au cœur de ce système de pensée. Ce constat est important car il permet de relier entre eux les univers idéologiques de nombreux discours d'extrême droite au-delà des contextes institutionnels et des particularités nationales et géographiques.

L'extrême droite ne se focalise pas tant sur l'identité de ce qu'elle défend et sur l'identité de ce qu'elle rejette que sur les menaces qui pèsent sur ce qui permet de les différencier. Les discours évoquent une obsession pour le mur, la séparation, la frontière, et surtout les marqueurs qui séparent les uns des autres, une obsession pour la «borne» en danger, un souci permanent pour la «limite» sacrée et menacée de corruption. Ce constat ne veut pas dire que l'extrême droite n'attache pas d'importance à l'identité du groupe auquel elle appartient ou aux caractéristiques du groupe qu'elle rejette, il signifie simplement que c'est la frontière entre les groupes qui fait l'objet d'une attention toute particulière.

La frontière la plus connue dans le discours de l'extrême droite est celle qui sépare le «national» du «non-national», l'autochtone de l'étranger, de l'immigré, du sans-papiers, du réfugié, etc. Avec l'immigration légale qui permet dans certaines conditions d'obtenir la nationalité du pays d'accueil, avec l'immigration illégale qui permet à des millions de personnes de vivre dans la clandestinité sur les territoires nationaux, la délimitation (le mur) entre celui qui fait partie du «nous» et celui qui n'en fait pas partie est brouillée. Et celle-ci, parce qu'elle est de plus en plus difficile à percevoir pour l'extrême droite, représente une véritable obsession.

La frontière symbolique entre le «nous» national et les étrangers est d'autant plus perturbée que l'extrême droite dénonce la constitution de véritables enclaves «ethniques» sur les territoires nationaux avec des «hordes d'étrangers» en provenance essentiellement du Mexique (pour les États-Unis) et des pays du Maghreb (pour certains pays européens comme la France ou la Belgique). Les frontières physiques perdent de leur efficacité au moment où les frontières symboliques sont brouillées¹.

CONTRACEPTION, AVORTEMENT, EUTHANASIE

Une autre frontière présentée comme menacée dans le discours d'extrême droite est celle qui sépare la vie de la mort.

Le fœtus qui, pour certains, n'est pas un être vivant et qui, pour d'autres, l'est dès les premiers instants de sa conception, cristallise tout le combat de l'extrême droite contre l'avortement et la contraception. En refusant de considérer le fœtus comme un être vivant à part entière, les défenseurs de l'avortement brouillent la frontière sacrée entre la vie et la mort et introduisent l'idée —terrifiante aux yeux de l'extrême droite— d'un être vivant qui se situe entre les deux. En votant les lois qui libéralisent l'usage de moyens de contraception, ils vont encore plus loin et interviennent directement sur le don sacré de la vie. L'avortement et la contraception brouillent la frontière entre la vie et la mort et deviennent des enjeux fondamentaux dans l'univers idéologique propre à l'extrême droite.

L'avortement et la contraception représentent une confiscation par l'homme du droit divin de donner la vie ou la mort, et partant, ils relativisent la frontière entre le domaine de l'homme et les prérogatives de Dieu. Dans cette perspective, l'euthanasie représente un enjeu tout aussi fondamental.

Une autre frontière qui obsède l'extrême droite réside dans la différence entre l'homme et la femme. Chaque sexe possède un rôle, une position et une mission bien précise dans leur univers et, sans surprise, l'homosexualité représente une atteinte inacceptable à la frontière qui permet de séparer les uns et les autres et les devoirs de chacun. L'homosexuel brouille les pistes, il casse la différence entre masculinité et féminité et transgresse les lois de la nature. Il supprime les différences essentielles, il se débarrasse des marqueurs et des repères qui permettent de connaître son chemin. Et de la même manière mais pour d'autres raisons, en cherchant l'égalité entre les sexes, les féministes perturbent la frontière et jettent le doute sur l'identité et le rôle des sexes dans la nature. Enfin, la pornographie vient couronner la confusion générale en déconnectant l'acte sexuel de sa fonction de reproduction et en le réduisant à la seule recherche du plaisir. L'homosexualité, le féminisme et la pornographie troublent la frontière entre les sexes et jettent le doute sur leurs fonctions. Ils sont parmi les plus anciens combats de l'extrême droite.

PROTECTIONNISME ET CORPORATISME

Une autre frontière, un autre mur, une autre séparation en déliquescence renvoie à ce qui sépare les intérêts économiques nationaux et la «haute finance vagabonde et apatride». D'après les discours d'extrême droite en Europe et aux États-Unis, il n'est plus possible de séparer clairement une activité économique qui profite aux travailleurs et à la nation à laquelle ils appartiennent d'une activité spéculative visant le profit immédiat, au détriment parfois des nations en termes d'emploi et de production de richesses. L'extrême droite ne cesse de dénoncer la frontière de plus en plus brouillée dans le domaine économique entre ce qui est bon pour la défense des intérêts nationaux et ce qui n'est utile que pour le profit de quelques-uns sur la scène internationale. L'extrême droite en appelle alors au corporatisme et au protectionnisme (*economic nationalism*) et dénoncent le *big business* déconnecté des intérêts du peuple et de la nation, une position qui rejoint les slogans *America first* et «la France d'abord» (de Jean-Marie Le Pen au Front national français). La finance internationale brouille la frontière entre ce qui est bon et ce qui est mauvais pour la nation, elle est une abstraction, et donc une obsession pour l'extrême droite.

La frontière sacrée entre ce qui relève de la souveraineté nationale et ce qui n'en relève pas constitue encore un autre défi. Le développement des institutions internationales qui réglementent les relations entre les pays, la guerre, l'aide au développement, le commerce ou la justice défie la souveraineté des États-Unis et des pays européens et constitue un enjeu déterminant. L'accord de libre-échange nord-américain et l'intégration européenne sont pour l'extrême droite «deux chevaux de Troie» destinés à préparer le terrain et à convertir les esprits pour la société mondiale avec son parlement (ONU), son commerce international (OMC), son armée (OTAN) et son futur tribunal pénal international. Il est caractéristique de constater que l'extrême droite refuse de considérer une situation intermédiaire entre la souveraineté totale des nations et la société mondiale. Dans son univers idéologique, si les institutions internationales brouillent la séparation, cela implique automatiquement une intégration ou une fusion totale des entités concernées (les nations).

L'obsession de la frontière témoigne d'une vision binaire de la réalité sociale et politique qui exclut l'entre-deux et le moyen terme. L'idéologie d'extrême droite exclut l'idée de l'intermédiaire, de la médiation ou de la transition; lorsque la frontière entre deux entités séparées est brouillée, ces entités fusionnent et ne font qu'un, aucun entre-deux n'est

permis. Si on prend l'opposition entre l'ordre et le désordre qui caractérise à bien des égards les discours de l'extrême droite (celle-ci étant à la recherche du premier et en lutte permanente contre le second), et si on associe à cette opposition l'obsession de la frontière, on s'aperçoit que cette

opposition caractérise moins la différence entre l'Américain et l'étranger ou le Français, l'Allemand, l'Italien et l'immigré, que la différence entre des peuples homogènes et séparés et une société unique et métissée. L'ordre caractérise des entités autonomes, pures et sacrées, le désordre caractérise le mélange, la confusion et la disparition des frontières.

Ce qui précède indique que pour l'extrême droite, ce n'est pas l'autre ou l'étranger qui est synonyme de désordre ou d'impureté mais la disparition des frontières entre le «national» et l'étranger (immigration), la souveraineté et la société mondiale, l'homme et la femme (homosexualité et féminisme), la vie et la mort (avortement), les prérogatives de l'homme et celles de Dieu (euthanasie). Avec un tel fil conducteur, on comprend à quel point les principaux combats laïques sont tous ouvertement menacés par le discours d'extrême droite.

Jérôme Jamin

¹ Sur l'immigré qui «perturbe les frontières de l'identité nationale», voir A. Sayad (1999), *La double absence*, Paris, Seuil.

SE PENSER AUTREMENT QUE DANS L'IDENTITÉ

RÉGIMES D'IDENTITÉ ET RAPPORT D'ALTÉRITÉ

Autour de la notion d'identité se déplient mille attitudes qui vont du discours au sentiment (entre effroyable et inef-fable). Ce qui donne à la question de l'identité cette extension et cette distribution, c'est qu'elle recoupe aussi bien des perspectives individuelles que des soucis de groupes ou des manœuvres d'Etats. Ce qui, enfin, donne à ce qu'on appelle désormais la crise de l'identité sa gravité, c'est qu'au lieu d'inviter à élaborer d'autres perspectives, elle débouche sur l'impératif d'enfermer nos contemporains dans la nostalgie ou le ressentiment.

Qui osera, en contrepoint, tracer des axes nouveaux, est certain de se heurter à des difficultés de compréhension, tellement nous sommes imprégnés par le souci de ne pas cesser d'être nous-mêmes, de référer à un «propre». En un mot, poser le problème de l'identité de nos jours, cela devrait consister d'abord, au vu de l'expérience historique qui est nôtre, à comprendre que le problème se pose entre soi et soi. Il s'agit de savoir si de soi à soi, qu'on s'appelle individu ou Etat, on arrive à se penser autrement que dans l'identité, qui ne développe qu'une fonction de police.

L'EXCLUSION DE CE QUI EST «AUTRE»

Sur ce plan, la part de la désillusion est grande. Car, finalement, n'importe quel recours à l'identité a ses lois et ses conditions mais aussi ses pièges. L'expérience fait voir que les tempêtes soulevées par le recours à une identité sont des résultats, même si on les minore en parlant de l'intrigue de l'identité du «moi» («qui suis-je?», «qu'est-ce que je suis?»¹), de l'énigme de l'identité politique² qu'elle soit organisée par l'Etat (France) ou non (Allemagne) ou celle de l'identité postnational d'une Europe désormais provincialisée, de l'identité de *l'homo sociologicus* par des enquêtes statistiques, ou de quoi que ce soit d'autre. Il est donc essentiel d'essayer de comprendre ce que cette idée fait s'agiter d'énergies et de puissances qui finissent par nous dominer.

Débrouillons un peu l'écheveau des questions qui doivent porter:

- sur les raisons d'un recours à la perspective d'une identité ou d'une identification à un propre: pourquoi nous sentons-nous obligés de nous soucier des identités?
 - sur la manière dont une citoyenne ou un citoyen s'assujettit à une identité (ou souscrit à une proposition d'identité): quels effets en sont attendus?
 - et enfin sur les manières de nous en extraire.
- Car, au fond, avec l'identité nous sommes placés du côté des assignations, des objectivations auxquelles il est requis de se soumettre et qui peuvent, dans le temps d'un éclair, tendre ou détendre les corps et les sensibilités.

Lorsque Michel Foucault décrit les disciplines et leur fonctionnement dans nos sociétés —ces procédés sociaux vi-

sant à caractériser (les êtres), les classer et les spécialiser, en distribuant des places le long d'une échelle, en répartissant les individus autour d'une norme à respecter, incluant une hiérarchie qui disqualifie ceux qui ne s'y soumettent pas³— il répond effectivement à ces trois questions, en profitant l'idée selon laquelle la gestion des populations par des systèmes d'identité vise à encadrer des masses en assurant l'ordonnance des multiplicités au profit du Même. Et si la société qui se contemple dans son identité soupire d'aïse, c'est qu'elle peut exercer son contrôle sur les êtres et les choses, au prix de l'exclusion de ce qui est donné pour «autre».

RÉGIMES DE PARTAGE DE L'IDENTITÉ ET DE L'AUTRE

Cette question controversée des rapports du même et de l'autre, Jacques Rancière⁴ n'est pas sans remarquer qu'elle n'est pas seulement cantonnée à des énoncés erronés. Elle soumet nos esprits à des épreuves sans nombre. Tantôt les discours privent l'une des notions de l'autre —sacralisant soit l'identité soit l'autre; tantôt ceux-ci considèrent ce couple comme insécable et le figent; tantôt ils renvoient ce couple à un principe immuable.

Mieux vaut, affirme Rancière, penser cette question en termes de «régimes», cesser de se focaliser sur les mots, comme s'il s'agissait de fétiches (essences). L'identité n'est pas un identique enfermé sur lui-même, mais quelque chose qui devient identique par distinction. L'autre n'est pas immédiatement autre parce qu'on parle de l'autre. Il convient de comprendre qu'existent moins l'identique et l'autre, que des régimes de pensée et d'effectuation dans lesquels l'un et l'autre entrent en des rapports différents. Le problème est moins celui du couple identique et autre (ou même et autre) que celui de la manière dont on oppose dans ce couple le même et l'autre.

Supposons donc qu'il n'existe que des régimes de partage de ce type. Le problème n'est plus de savoir si l'on peut opposer une politique de l'autre à une politique de l'identité, mais, puisque l'identité enveloppe une dimension de l'autre, celui de savoir comment s'agentent l'identité et l'autre. Il en résulte qu'il est possible de déceler au moins trois régimes de partage de l'identité et de l'autre: le régime de l'un-identique déterminant une politique d'exclusion et une morale charitable; le régime de l'un-dialectique ordonnant une intégration de l'autre; le régime de l'autre non-compté attaché à déplacer le compte de l'identité, notamment à partir des figures actuelles de l'altérité: SDF, immigré, exclu.

LES DISCOURS SUR, POUR ET DE L'AUTRE

Dans le discours le plus courant portant sur l'identité, on affirme qu'«il faut qu'il y ait de la cohérence» dans un groupe et on la confond avec l'identité et/ou l'universel.

Tout en égrenant les «vertus» d'un «propre» (essence, nature, commun, universel abstrait⁵, qui cachent le fait que les identités objectivent des situations et réduisent la puissance d'agir des individus, une telle politique institue une distribution des places dans la société: les inclus et les exclus. Même le «propre» le plus intégriste, prétendent le plus pur, relève d'un partage qui implique un litige possible, certes masqué/gommé, avec l'autre.

que celles de l'identité, par simple renversement. Ce régime de l'autre reconstruit une ontologie autour de l'autre, en le pensant comme un hétérogène réel (une puissance ontologique de l'exception), séparé, identifiable par son essence même. Ce fondamentalisme de l'absolument autre nous renvoie évidemment au premier régime de l'identité, par inversion.

Nous venons de définir trois régimes possibles de l'identité et de l'autre qui ont tous pour propriété de porter sur le monde un regard entièrement enfermé dans une opposition simplifiée entre l'identité et l'autre. La description des expressions favorites de ces régimes nous reconduit en permanence vers une tendance à la naturalisation des rapports entre l'identité et l'autre, ou au mieux vers une mobilisation réciproque se contentant de jeux potentiels de renversement.

Concluons: il est possible de déplacer les conceptions des régimes d'identité vers une conception des régimes d'identification qui permette de réfléchir sur les processus d'identification-désidentification et sur la possibilité de renouveler le discours portant sur l'universel. Ce quatrième régime de partage produit alors un discours de l'autre, aux deux sens objectif et subjectif du génitif utilisé dans la formule.

La subjectivation, en effet, consiste à apprendre à se désidentifier d'un rapport d'identité dans lequel on est pris, à se désidentifier par rapport à un certain soi, et à se produire autre. La subjectivation, qui redistribue les rapports du même et de l'autre, devient une forme de l'action politique dans laquelle la forme globale de la communauté peut entrer en reconfiguration. Elle le «peut», ce qui ne signifie pas qu'elle le fasse obligatoirement. Question ensuite de pratique. ■

Christian Ruby
Docteur en philosophie, enseignant (Paris).

⁵ Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 1998.

Derniers ouvrages publiés:
 • *L'interruption*, Jacques Rancière et la politique, Paris, La Fabrique, 2009.
 • *Devenir contemporain? La couleur du temps au prisme de l'art*, Paris, Éditions Le Félin, 2007.

1 Réponse de M. Foucault à une telle question: «Ne me demandez pas qui je suis et ne me dites pas de rester le même: c'est une morale d'état civil», *L'archéologie du savoir*, 1970, Paris, Gallimard, 1982, p. 28.

2 Vincent Duclert, *La France, une identité démocratique*, Les textes fondateurs, Paris, Seuil, 2008; Collectif Savoir/agir, *Identité(s) nationale(s): le retour des politiques de l'identité*, Paris, Éditions du Croquant, n°2, 2008.

3 Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

4 Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 1998.

Politique et identité

La livraison de *Raison Présente* du début de 2009 illustre bien le choc né en 2007 de la création en France d'un ministère de l'Identité nationale. L'affaire avait par exemple heurté bien des promoteurs de la Cité de l'immigration.

Stanislas d'Ornano et Christian Ruby nous proposent en réaction un très riche volume de la revue de l'Union Rationaliste, intitulé «Les usages politiques de l'identité».

La question n'est pas simple. Les rationalistes et les laïques ont une inclination pour un universalisme aujourd'hui soumis à la critique postmoderne ou déconstructive. Charles Taylor en est le référent pour fonder des stratégies différenciées en vue de réaliser l'égalité des chances. Mais l'ouvrier blanc hétérosexuel n'y trouve pas son compte et est dès lors tenté par le populisme, comme le relève Alain Policar.

Les enjeux pratiques sont considérables, des statistiques ethniques au féminisme universaliste (là où on en veut bien) utilisés par la classe politique «pour circonscrire le personnage de l'«étrangère menaçante»» (Monique Selim).

Mais que valent encore nos structures sociales dans un «monde liquide» qui échappe à l'État nation (Stanislas d'Ornano s'inspirant de Z. Bauman)?

Christian Ruby s'emploie à synthétiser toutes les thématiques, entre universalisme et identitarisme, en luttant contre l'enfermement que recèle chacun de ces termes.

P. D.

«Les usages politiques de l'identité», *Raison Présente* n°109, 1^{er} trimestre 2009, 144 pp., prix: 13,5 euros.

Les variations de l'identité nationale

L'helléniste Marcel Detienne se préoccupe depuis longtemps de la question de l'identité, le cas échéant sous l'angle de l'autochtonie, un terme que l'on doit vraisemblablement à Eschyle¹.

Le cas des Athéniens n'est pas particulièrement bon. Au plein de leur splendeur, au milieu du V^e siècle, ils inventent une cité dite autochtone, née d'elle-même. Cela durera un siècle, après avoir oublié qu'au VI^e siècle, Solon avait attiré à Athènes tout qui avait un métier.

Au départ du cas français, le projet de Marcel Detienne dans son nouvel ouvrage *Où est le mystère de l'identité nationale?*² est d'analyser ce qui constitue l'identité française et ce qui l'oppose à d'autres formes d'identité, autrefois tout aussi certaines comme l'allemande et d'autres plus éloignées, différentes ou très problématiques.

UNE IDÉE MYSTIQUE OBSCURE

Difficile de prime abord de ne pas rejoindre Émile Durkheim pour qui, en 1905 «le concept de nation est une idée mystique obscure».

«LES QUESTIONS D'IDENTITÉ RELÈVENT DE MYTHOLOGIES. IL S'AGIT DE "FAIRE CROIRE, SE FAIRE CROIRE QU'ON APPARTIENT À UNE COLLECTIVITÉ DONT LES INDIVIDUS SE RESSEMBLENT PLUS QU'AILLEURS, SONT NÉS DU MÊME SOL OU POSSÈDENT LE MÊME SANG DEPUIS TOUJOURS".

écrit «Au nom des mots, la force de l'histoire est de 'passer et de repasser' à travers les mots. Ainsi fait-on une famille, une cité commune entre le mal et les vivants».

Marcel Detienne ajoute que la responsabilité de l'Église en cette affaire est historiquement claire, même si on n'en tirera pas partout les mêmes conséquences: aux XI-XII^e siècles, l'Église se met à sacrifier un cimetière autour des églises, en créant ainsi un lien doublement (église + cimetière) consacré par l'évêque. Dès le début, c'est un lieu pour les «bons», les paroissiens catholiques, pas les juifs, ni les infidèles, etc.

Mais n'y voyons rien d'inéluctable: Origène au III^e siècle, relève l'auteur, n'entend rien aux identités. Le monde ne l'intéresse pas, seules comptent les personnes individuelles. Virtu des idéologies fraîches et nouvelles!

Le fondement de l'identité allemande est autre. Elle est fondée sur le sang hérité des ancêtres, une idéologie renforcée par l'eucharistie chrétienne et qui facilite

l'antisémitisme et le racisme proprement germaniques. Dans une telle optique, le métissage des populations est l'abomination des abominations.

HORS D'EUROPE

Mais hors d'Europe, les mentalités sont encore plus différentes. Marcel Detienne ne manque pas d'ironiser sur l'incompréhension des Anglais. Ceux-ci s'implantent en toute confiance en Australie en 1788, confiants de n'y voir personne et aucune terre cultivée. La terre est donc *res nullius*; elles n'appartiennent à personne. L'idée est juste si l'on croit que le droit de propriété est la seule valeur humaine. Mais pour les aborigènes, ces terres regorgent de lieux sacrés, pour eux, leurs ancêtres et leurs descendants.

Ailleurs, la situation est plus clairement encore différente, comme au Japon. Là on se méfie de la souillure des morts et le monde est plutôt affaire de création continuée. Les sépultures anciennes n'y intéressaient autrefois personne.

Dans le monde de l'Inde brahmaïque, le culte des morts ne dépasse pas trois générations. C'est la mémoire familiale, très loin de la mémoire historique à l'euro-péenne.

L'Afrique des masques ne dispose pas non plus de l'identité historique.

MYTHOLOGIE NÉCESSAIRE?

Que conclure de ceci, de tout ce qu'a relevé Marcel Detienne?

Celui-ci, *in fine*, n'est pas dupe du problème. Les questions d'identité relèvent de mythologies. Il s'agit de «faire croire, se faire croire qu'on appartient à une collectivité dont les individus se ressemblent plus qu'ailleurs, sont nés du même sol ou possèdent le même sang depuis toujours» (p. 132). Même, avoue-t-il, «il n'est pas impossible qu'une forme de bonheur... puisse sourdre de l'idée... d'être le même dans la mêmeté d'un groupe».

La est le nœud. Un groupe peut-il vivre sans identité nationale ou de groupe? L'exemple des Belges francophones me paraît tendre à prouver que non, mais comme Belge francophone, pratiquement sans identité, toutes les identités des autres me font sourire... ■

Patrice Darteville

1. Cf. Marcel Detienne, *Comment être autochtone. Du pur Athénien au Français raciné*, Seuil, La librairie du XXI^e siècle, 2003.

2. Marcel Detienne, *Où est le mystère de l'identité nationale?*, Paris, 2008, Éditions du Panama, 159 pages, Prix ± 20,35 euros. L'article de M. Detienne «La France sans terre ni mort», *Le Monde* des 12-13 juillet 2009, en est un résumé.

LA CRISE FINANCIÈRE INTERNATIONALE DE 2008

Un triple rendez-vous manqué

Un an après le début de la débâcle financière, il est déconcertant et inquiétant d'observer l'absence de propositions et d'actions susceptibles de corriger les errements propres à un système financier international auquel on avait, depuis trois décennies, laissé la bride sur le cou.

Le Soir du 11 août dernier rapporte que c'est en ce sens que le professeur Paul Krugman, prix Nobel d'économie 2008, est intervenu lors des rencontres de Kuala Lumpur. Il y déclarait que «le monde a échappé à une grande dépression» et ajoutait «la manière dont nous avons agi pour éviter une complète répétition de la Grande Dépression a eu un inconvénient: nous avons probablement sauvé l'économie trop tôt avant qu'une volonté politique en faveur d'une réforme fondamentale n'ait été suffisamment forte pour susciter des changements.» Il enchaînait en craignant que faute de modèle, faute de mesures politiques visant une meilleure régulation bancaire «tout ne recommence dans un avenir pas très lointain».

Certes, d'autres économistes tout aussi réputés réagissent en sens inverse, estimant que les signes avant-coureurs de la fin de crise sont encourageants, que la bourse reste le meilleur des indicateurs et que le pire est derrière nous. Pour ce courant néoconservateur, les États appelés à la rescousse au cours du dernier trimestre 2008 pour injecter des centaines de milliards d'euros et de dollars pour la sauvegarde du système doivent, au plus vite aujourd'hui, se retirer du jeu économique et financier d'où ils avaient été déjà délogés il y a vingt-cinq ans par les mêmes penseurs ultralibéraux.

Paul Krugman regrette clairement que les responsables de l'économie mondialisée n'aient pas compris le message relatif aux limites et contradictions de l'économie de marché laissée à elle-même, hors de tout système de gestion des grands mar-

chés et flux financiers. L'économie casino aurait ainsi encore quelques beaux jours devant elle. Impatients de retrouver des dividendes à deux chiffres, ces apprentis sorciers observent avec avidité les cours boursiers.

LES ÉTATS: DES PAROLES MAIS PAS D'ACTES

De leur côté, les gouvernements des pays occidentaux appellés à la rescousse du système bancaire ont longuement discours sur la nécessité d'un encadrement plus strict des risques pris par les grandes institutions financières, condition de leurs interventions. Ils ont insisté, au cours de réunions largement médiatisées, sur l'obligation faite aux banques de respecter des règles plus strictes de transparence et de garantie de réserves non spéculatives. Des institutions plus adaptées à la mondialisation devaient être mises en place... □

© AFP

Le séisme financier n'a pas enclenché un vaste mouvement de propositions et d'alternatives.

vides et les gouvernements sommés de pratiquer austérité et arbitrages budgétaires, tous deux peu propices à la défense des plus faibles. Pendant que les banquiers se refont une santé, les travailleurs subissent la récession et vivent durement les plans de restructuration des entreprises.

PENDANT QUE LES BANQUIERS SE REFONT UNE SANTÉ, LES TRAVAILLEURS SUBISSENT LA RÉCESSION ET VIVENT DUREMMENT LES PLANS DE RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES.

Les Institutions de Bretton Woods (FMI, BM) et l'OCDE se sont montrées particulièrement discrètes et même hors jeu durant la tourmente financière à laquelle, d'ailleurs, elles n'étaient pas étrangères. Et donc, côté officiel, malgré quelques discours aux connotations socialisantes sur le fait que l'État ne pouvait accepter autant d'impré-

“ IL APPARTIENT À TOUTES CELLES ET CEUX QUI N'ENTENDENT PAS BAISER LES BRAS DE FAIRE LE CONSTAT DES CARENCES D'UN MOUVEMENT, DE SES LIMITES ET DE REPRENDRE LE COMBAT AFIN DE REDISTRIBUER AUTREMENT LES AVOIRS ET LES SAVOIRS. ”

voyance des banques, qu'il prendrait des mesures contre les spéculateurs irresponsables et pour fermer les paradis fiscaux, aucune démarche n'a été entamée et aucune mesure n'a été prise pour encadrer les mouvements de capitaux spéculatifs et ceux, plus criminels, résultant de tous les trafics illégitimes. La capacité d'ingérence de la finance sur la politique est encore toujours surdimensionnée et freine considérablement toute initiative de l'État dénoncée comme de l'interventionnisme contraire au «libre» marché.

Ce n'est pas faute de dossiers bien étudiés ni de propositions de loi préparées dans plusieurs parlements pour encadrer le système financier, mais faute d'engagement des autorités européennes notamment (à savoir

les gouvernements dont la majorité est acquise aux thèses néolibérales). Les exemples ne manquent pas, telle la loi dite Taxe Tobin Span, pour limiter les mouvements de capitaux purement spéculatifs, ou encore les différentes propositions de loi pour mettre fin aux paradis fiscaux, les multiples interpellations au parlement visant une coopération plus efficace en vue de combattre l'évasion fiscale, etc.

LES AUTRES ACTEURS: TROISIÈME RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Et les mouvements sociaux? Particulièrement ceux qui ont accompagné et soutenu les propositions émanant des Forums Sociaux mondiaux qui, depuis dix ans, dénoncent les lacunes et défauts du système néolibéral et avancent des propositions alternatives: «Un autre monde est possible». Ils se présentent depuis le début comme solution de rechange au Forum économique de Davos. Les Forums Sociaux ont réuni, au cours de la dernière décennie, tout ce que compte la société civile en organisations sociales, ONG, mouvements paysans, environnementalistes. Ces rencontres sont toujours très riches en échanges et réflexions sur le modèle ultralibéral, son caractère déshumanisant et non solidaire, mais aussi sur les expériences de terrain réalisées tant au Nord qu'au Sud pour construire cet autre monde.

Mais il nous faut bien observer que le séisme financier et ses conséquences socioéconomiques tragiques n'ont pas enclenché un vaste mouvement internationaliste de mise en œuvre de toutes les propositions débattues pour la construction des alternatives. Même si, ça et là, des protestations, des grèves furent organisées et si des initiatives de résistances solidaires ont été lancées, c'est plutôt le repli sur soi auquel on assiste, la plupart des militants, pour des motifs parfois compréhensibles, étant plus préoccupés de sauver les meubles (épargne, emplois, allocations...).

Pierre Galand

Renseignements : CALBW - Violeta Deltell 010/22.31.91 - www.calbw.be

175^e anniversaire de l'ULB

La Belgique nouvelle et la naissance de l'ULB



1830: au sein d'une Belgique naissante, parmi tant d'autres difficultés à surmonter, se posa très vite la question de l'enseignement. Le nouveau gouvernement décidait de faire table rase du réseau d'enseignement d'État créé par le gouvernement hollandais, mettant ainsi en cause les universités existantes. Après de multiples tergiversations, des trois universités d'État (Gand, Liège et Louvain) qui comptait la nouvelle nation, seules survécurent celles de Gand et de Liège, tandis que se créaient diverses institutions privées d'enseignement supérieur, dont les universités de Bruxelles et de Louvain. Dès 1831, un groupe d'intellectuels bruxellois, mené par Auguste Baron, se mobilisa pour obtenir la création à Bruxelles d'une université, qu'elle soit d'État ou libre, ce qu'admettait la Constitution belge — parmi les plus libérales d'Europe.

UNE UNIVERSITÉ QUI SURVIT

La décision prise par l'épiscopat de fonder en 1834 une université catholique de tendance ultramontaine précipita la situation: les milieux libéraux et la franc-maçonnerie renouvelèrent leur soutien au projet de Baron et mirent tout en œuvre pour le voir aboutir. L'une de leurs figures de proue, Pierre-Théodore Verhaegen, avocat, libéral passionné et Vénérable Maître de la loge bruxelloise des «Amis philanthropes» entreprit de soutenir et développer l'entreprise: des souscriptions furent lancées, l'on recruta les professeurs, l'on fit appel à l'administration communale et aux hospices de la Ville de Bruxelles et bientôt, en novembre 1834, les cours purent commencer. L'université —née sous le nom d'«Université libre de Belgique»— était fort modeste: elle comptait, au sein de ses quatre facultés (philosophie et lettres, science, droit et médecine), 38 professeurs et 96 étudiants. La première décennie de l'université fut empreinte de difficultés: en butte aux ennuis financiers, aux attaques du clergé aussi bien qu'à l'absence de soutien des autorités officielles, elle ne put que survivre. Toutefois, elle se fit le champion

de la liberté académique, affirmant le droit pour ses professeurs d'enseigner ce que leur dictait la seule raison et de discuter et critiquer les théories jusqu'à communément admises. «Libre», tel était l'essentiel. Ainsi d'ailleurs l'affirmait toujours la nouvelle appellation, intervenue en 1836, d'Université libre de Bruxelles: elle se voulait résolument foyer de culture, porte-drapeau de la philosophie des Lumières et du libéralisme politique.

De l'ancien palais de Charles de Lorraine, qui abrita son premier siège, l'Université déménagea en 1842 vers le palais Granvelle, situé au cœur de Bruxelles, lequel allait demeurer son siège principal jusqu'en 1928. L'essor de l'Université fut désormais lent mais régulier. L'on créa de nouvelles écoles et facultés: École de pharmacie dès 1842, École polytechnique en 1873 — qui deviendra la Faculté des sciences appliquées en 1890, École des sciences politiques et sociales en 1899, École de commerce Solvay en 1904... Le nombre d'étudiants croissait avec régularité: les 96 étudiants de 1834 étaient devenus 650 en 1875, et plus de 1300 à la veille de la Première Guerre mondiale. C'est au cours de la même période que s'enrichit et se diversifia l'enseignement: au côté des simples cours *ex cathedra* apparurent peu à peu les cours pratiques et les exercices de laboratoires. Mais la vocation des universités était-elle de se consacrer à la recherche scientifique? À l'Université libre de Bruxelles, c'est sous l'influence de professeurs déterminés à dépasser le cadre strictement théorique de leurs enseignements que se développèrent, dans les années 1870, des cours d'exercices en laboratoires ou en séminaires: ainsi de Paul Héger qui imposa la pratique d'exercices en physiologie ou de Léon Vanderkindere qui créa des cours pratiques en histoire.

En conséquence, il fallait adapter les installations à ces nouvelles exigences: ainsi furent aménagés divers laboratoires autour du vieux palais de l'Université tandis que se dessinait l'ébauche d'une cité scientifique au Parc Léopold, née de la conjugaison du dynamisme d'enseignants, tels Paul Héger ou Léo Errera, du soutien réaffirmé de la Ville de Bruxelles et du mécénat éclairé de quelques figures du monde de l'industrie belge, Ernest et Alfred Solvay, Raoul Warocqué, Georges Brugmann et d'autres. La mise en place de premières installations universitaires au Parc Léopold fit alors germer l'idée d'y transférer entièrement l'Université, mais le projet, longtemps caressé par les autorités académiques et par la Ville, avorta... faute de l'espace nécessaire aux futurs développements.

MIEUX FORMER DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS

Quoi qu'il en soit, les deux décennies précédant la Première Guerre mondiale virent s'accroître le nombre d'étudiants et grandir la volonté de mieux les former: les enseignements s'ouvrirent plus largement aux acquis des recherches modernes. Toutefois, ces créations devaient encore beaucoup au mécénat privé: si la pratique scientifique devenait un mouvement, l'on était encore loin d'évoquer les termes de «politique scientifique»

À l'heure où s'ouvriraient, en 1909, les fêtes fastueuses commémorant le 75^e anniversaire de sa fondation, l'Université semblait se porter au mieux. Deux ans plus tard, en 1911, l'Université libre de Bruxelles obtenait, tout comme l'Université de Louvain, la personnalité civile, réclamée avec insistance depuis de nombreuses années. Si l'Université était autorisée depuis 1876 à délivrer des diplômes légaux, la nouvelle loi devait désormais lui permettre d'accroître plus librement ses ressources et de faire face à ses obligations grandissantes. L'Université entame alors une nouvelle période de son histoire: l'ouverture des nouveaux campus — le Solbosch, la Porte de Hal, puis plus tard la Plaine, Érasme, les campus wallons—; la recherche et l'enseignement connaissent de profondes évolutions. À suivre... ■

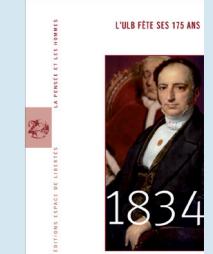
À paraître

1834. L'ULB fête ses 175 ans

La Pensée et les Hommes n°73

Consacré aux 175^e anniversaire de l'ULB, ce numéro comporte le texte original de la pièce «1834» (Dominique Jonckheer), deux présentations du Président du Conseil d'administration de l'ULB (Jean-Louis Vanherweghem) et du Grand Maître du Grand Orient de Belgique (Bertrand Fondu) ainsi que deux études à caractère historique: l'une sur le thème du libre examen (Pierre Daled), l'autre sur le rôle maçonnique de Pierre-Théodore Verhaegen (Jacques Lemaire).

Il sera spécialement diffusé à la soirée du 16 novembre 2009 au Bozar.



Pour nos abonnés au prix promotionnel de 12 € (au lieu de 15 €)

En vente au Centre d'Action Laïque ou par virement au compte 210-0624799-74 du CAL, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (frais de port offerts) - TVAC. Éditions Espace de Libertés - espace@cal.ulb.ac.be La Pensée et les Hommes - christiane.loir@ulb.ac.be

Didier Devriese
ULB- Directeur des Archives

L'ENTRETIEN DE STÉPHANE RENARD AVEC PHILIPPE VINCKE, RECTEUR DE L'ULB

«L'internationalisation des études est un défi majeur»

La science, la recherche et l'enseignement universitaire n'échappent plus à la pression du marché et de la concurrence internationale. C'est dans cet environnement difficile que l'ULB fête ses 175 ans d'existence et se prépare aux défis du futur en lançant une fondation. L'occasion d'une rencontre avec Philippe Vincke, recteur.

Un anniversaire, c'est souvent le temps d'un bilan. Malgré tous les efforts menés en faveur de la démocratisation, la majorité des étudiants universitaires proviennent presque toujours des mêmes milieux sociaux et culturels. N'est-ce pas interpellant?

| **Philippe Vincke:** Je suis persuadé qu'il est possible d'atteindre vers l'université des jeunes issus de milieux défavorisés, tout en menant simultanément une politique d'excellence en recherche au niveau mondial. Ce n'est pas un hasard si nous allons nous installer à Charleroi pour y développer certains enseignements.

Dans cette région, trop peu de jeunes se dirigent vers le supérieur. À nous d'aller y chercher les talents... Mais la tâche n'est pas facile, d'autant plus que, en Communauté française, nous manquons de moyens financiers.

Or, il est évident que si nous voulons susciter la demande y compris parmi les jeunes moins favorisés, il nous faut pouvoir y répondre, notamment en encadrement. Vu l'insuffisance matérielle qui est la nôtre, nous avons décidé, à l'occasion des 175 ans de l'Université, de créer une fondation chargée de «fundraising», c'est-à-dire de la collecte de fonds privés en vue d'alimenter la recherche. Ce qui sera tout bénéfice également pour l'enseignement.

Dans notre société, dont on connaît les dogmes économiques, l'Université passe parfois pour un lieu dont la rentabilité immédiate ne paraît pas évidente. L'ULB, pour survivre, doit-elle devenir une entreprise au sens propre, quitte à privilégier certaines facultés réputées très performantes, notamment en termes d'emploi au sortir des études?

Il faut éviter les excès dans un sens comme dans l'autre. Au siècle passé, on a peut-être eu tendance, parfois, à considérer l'université comme un lieu où il ne fallait pas trop se préoccuper d'efficacité, et où l'on vivait de manière un peu bohème. Je crois au contraire que, même à l'université, qui est un lieu de réflexion et de diffusion du savoir, il faut une rigueur certaine dans la gestion, mais sans tomber dans les excès que créerait un unique souci de rentabilité. Il y a moyen de trouver un juste milieu.

Concrètement?

Nous introduisons par exemple des méthodes d'évaluation de la recherche, non pas dans une optique de rentabilité vis-à-vis de l'extérieur, mais bien afin d'aider les chercheurs eux-mêmes à s'améliorer, à progresser. De même, notre évaluation de l'enseignement — sur le contenu des cours, sur la façon dont ils sont donnés... — ne s'inscrit évidemment pas dans une hypothèse de rentabilité financière.

L'université évolue. Et les étudiants? Ont-ils changé?

Contrairement à ce que j'entends dire parfois, le niveau général ne baisse

pas. On clamait d'ailleurs déjà cela autrefois. En revanche, la société change. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus toutes les compétences que nous avions à leur âge, mais ils en ont d'autres, adaptées au monde actuel. De même, les études sont devenues moins scolaires. Il est vrai que les étudiants semblent peut-être un peu plus difficiles à encadrer. Mais je les sens aussi mûrir plus vite. Les jeunes de 18 ans ont désormais la maturité que nous avions à 22 ans. Il faut donc leur parler autrement. C'est la raison pour laquelle nous développons la pédagogie par projet, qui les implique directement. Ils se débrouillent fort bien dans de telles circonstances, qui les obligent à résoudre un problème en équipe, alors que nous aurions sans doute été décontenancés il y a une vingtaine d'années.

La réforme de Bologne a bouleversé l'enseignement supérieur, en uniformisant les durées d'études et en instaurant une certaine équivalence de diplômes. Un premier bilan?

Un jeune peut aujourd'hui commencer ses études en Finlande et les achever à Madrid sans difficultés administratives. C'est formidable. Il est vrai que l'on ne peut négliger les aspects pratiques pour les étudiants qui doivent voyager. Et en termes de pouvoir d'achat, il est sans doute plus facile pour un Finlandais d'aller en Espagne que vice-versa.

À l'Europe et aux universités d'aider dès lors autant que possible les étudiants, mais ces réalités financières ne doivent surtout pas remettre en cause le principe. D'autant qu'Erasmus déteint aussi sur les enseignants, qui se contactent, s'échangent des cours... Je suis un «bologniste» convaincu.

Quels sont les atouts actuels de l'ULB?

Indépendamment du fait que nous sommes situés dans la capitale de l'Europe, ce qui est très appréciable, il y a d'abord quelques faits objectifs que j'aime rappeler, en commençant par notre tradition d'excellence. Sur les cinq Prix Nobel belges, trois sont issus de l'ULB. Mais il y a d'autres distinctions remarquables à notre actif, dont, à ce jour, une Médaille Fields en mathématiques, trois Prix Wolf, vingt-deux Prix Francqui... Nos chercheurs publient régulièrement dans Nature, Science ou d'autres titres prestigieux. Bien sûr, nous ne pouvons pas rivaliser avec des géants américains, mais, en Europe, l'ULB compte vraiment.

© Archives ULB.

Le Palais Granvelle, siège de l'ULB de 1842 à 1928.

Bien sûr, nous ne pouvons pas rivaliser avec des géants américains, mais, en Europe, l'ULB compte vraiment. On nous reconnaît de réelles qualités dans les sciences de la vie, en physique théorique — on espère un nouveau Prix Nobel en physique des particules! —, en économie, en histoire... La qualité de nos formations est également souvent soulignée. Nos étudiants qui poursuivent leur cursus dans les universités étrangères y arrivent parfaitement préparés. Nos polytechniciens réussissent très bien Centrale, à Paris, pour ne citer qu'un exemple.

À propos de choix philosophique, justement, l'UCL s'interroge de plus en plus ouvertement sur la possibilité d'abandonner son «C» de catholique. Question sacrilège: le «L» de l'ULB a-t-il encore de l'avenir? La présence d'un étandard philosophique ou religieux n'est-il pas devenu davantage un frein qu'un aimant?

Nous ne sommes plus en 1834. Et il est vrai que cette différence philosophique entre nos deux universités est en train de s'estomper, accentuée dans les faits par l'internationalisation. Je suis néanmoins persuadé que la majeure partie de la communauté de l'ULB reste très attentive à faire passer le message du libre examen. Dans des domaines tels que la médecine ou les sciences de la vie, il subsiste des différences tant dans les messages que dans les comportements. Je ne vois donc pas l'utilité d'effacer le «L» dans notre cas.

Mais je reste fondamentalement en faveur d'une collaboration entre l'ULB et l'UCL, et cela dans toute une série de domaines où les valeurs n'interviennent pas dans le contenu de l'enseignement. Arrêtons cette concurrence stérile.

Dans les faits, le renforcement du pôle catholique se concrétise

cependant avec de nouvelles associations d'établissements...

C'est exact. La prochaine fusion des quatre universités catholiques et les alliances avec les autres écoles sont une réalité. Ce qui me fait dire que tout le monde n'est pas prêt à abandonner le «C». Mais cela ne devrait pas empêcher les collaborations scientifiques.

Le financement actuel des universités n'en reste pas moins un puissant incitant à la concurrence inter-universitaire.....

Il EST DEVENU PLUS DIFFICILE, POUR DES RAISONS DE RÉGLEMENTATIONS COMMUNAUTAIRES, DE CONCEVOIR DÉSORMAIS UN MASTER COMMUN AVEC LA VUB QU'AVEC UNE UNIVERSITÉ ITALIENNE.

Avec une enveloppe budgétaire fermée, le fait de financer les universités en fonction du nombre d'étudiants inscrits est un système pervers, qui incite en effet à une concurrence malsaine. Mais là, on est sur le terrain de la décision politique. Et ce débat-là devra bien, un jour ou l'autre, venir sur la table...

Les défis de l'ULB pour les vingt prochaines années?

Je ne sais quelle sera l'évolution du pays. Je ne peux que constater qu'il est devenu plus difficile, pour des raisons de réglementations communautaires, de concevoir désormais un master commun avec la VUB qu'avec une université italienne. Au-delà de ces périéties belgo-belges, le problème majeur reste celui de l'internationalisation des études. Nous devrons y répondre avec efficacité sous peine de nous voir peu à peu relégués au rang d'université régionale. ■



➤ le 16/11/2009

«1834»

Une pièce de Dominique Jonckheere, mise en scène de Patricia Houyoux. «1834» relate les débats philosophiques et politiques ayant eu lieu entre 1820 et 1840 dans le cadre de la création et de l'évolution de l'ULB. Le 16 novembre 2009 au Palais de Beaux-arts de Bruxelles (20h15 - 45 €).

➤ du 17/11/2009 au 19/02/2010

«La Faculté de Médecine de l'ULB sous l'Occupation»

L'exposition retrace les étapes marquantes de la Faculté entre 1939 et 1945 au travers de témoignages, de petites anecdotes et de récits poignants. Un parcours chronologique abondamment illustré. Musée de la Médecine - Erasme. Du lundi au vendredi de 13h à 16h30. Le dimanche de 13h à 17h. Adulte: 3 €. Pensionné: 2 €. Étudiant: ULB gratuit; extérieur 1 €.

➤ le 18/11/2009

Grande conférence de Peter J. Katzenstein: «Being a political scientist in 2009»

Peter J. Katzenstein est President of the American Political Science Association; Professor of International Studies, Government Department, Cornell University, spécialiste des domaines «économie politique, sécurité et culture dans la politique mondiale». 18 h - Salle Dupréel. Gratuit. Contact Aline Duvivier: 02 650 39 13 - Aline.Duvivier@ulb.ac.be

➤ les 30/11/2009; du 1/12 au 4/12, du 7/12 au 10/12 et 11/12/2009

«Droit au cinéma!»

En partenariat avec la Cinémathèque Royale, ce festival de cinéma propose des films grand public à contenu juridique.

Chaque projection sera suivie d'un débat entre un(e) artiste et un(e) juriste. À la Cinematek à partir de 19h. Rue Baron Horta, 9 - 1000 Bruxelles. 02 551 19 19 - info@cinematek.be - 3 € dont 1 € de boisson.

➤ du 21/01/2010 au 30/05/2010

«Pas ce soir, Chéri(e)?»

Cette exposition est un projet transdisciplinaire organisé en collaboration avec le département des Archives et Bibliothèques de l'ULB. Elle raconte l'évolution de l'hétérosexualité et de ses représentations depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Hall des Marbres de l'ULB, de 10 h à 17 h (nocturne tous les mercredis jusqu'à 21h). Fermé les dimanches et jours fériés. Entrée: 5 €. Tarif réduit: 3 €. ULB: gratuit. Classes: 25 € (guide compris). Contact Carole Masson 02 650 24 43.

➤ le 05/02/2010

Grande conférence de Rajna Gibson: «Honesty in Financial Economics Decision-Making: Experimental Finance»

19 h - Auditorium H2215. Gratuit. Contact Aline Duvivier: 02 650 39 13 - Aline.Duvivier@ulb.ac.be

➤ du 05/02/2010 au 03/04/2010

«De l'Exposition universelle de 1910 à l'Université»

En 1910, l'Exposition Universelle s'est tenue à Bruxelles, précisément sur l'actuel campus du Solbosch. Quan-

tité d'archives et de photos ont servi de base à une reconstitution du site de l'Exposition universelle, en 3D, par les étudiants ingénieurs. De nombreux dispositifs techniques permettront donc aux visiteurs de se promener virtuellement dans les pavillons de l'exposition. Salle Allende. Du lundi au samedi, de 11h à 16h. Gratuit. Contact mbrachot@ulb.ac.be 02 650 67 08.

➤ les 11 et 12/02/2010

«Libertad!» colloque

En collaboration avec l'Espagne, de nombreux pays latino-américains et l'Union Européenne, l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB et le CERCAL organisent un colloque international consacré aux mouvements d'indépendance nés en Amérique latine à partir de 1809. Il réunira universitaires, diplomates et responsables politiques sur le modèle des séminaires et colloques du CERCAL. Château de Val Duchesse. Contact: CERCAL 02 650 31 03 (secrétariat).

➤ le 18/02/2010

Grande conférence de Ulf Hannerz: «Images of the World, Now and Next: Global Scenarios as Texts and Transnational Cultural Phenomena»

Ulf Hannerz est professeur émérite de l'Université de Stockholm. Salle Dupréel-18h. Gratuit. Contact Aline Duvivier: 02 650 39 13 - aline.Duvivier@ulb.ac.be

➤ le 16/03/2010

Grande conférence de Rick Fantasia: «La question syndicale aux États-Unis»

Rick Fantasia est Director of the Kahn Liberal Arts Institute et Professor of Sociology Smith College Northampton. Salle Dupréel à 20h. Gratuit. Contact Aline Duvivier: 02 650 39 13 - aline.Duvivier@ulb.ac.be

➤ le 19/03/2010

«Émotions et raison: apprendre à vivre ensemble»

David Servan-Schreiber. Conférence-débat avec Jean-Louis Vanherweghem, Président du Conseil d'administration, professeur émérite en Faculté de médecine. Auditorium Janson, 20 h. Etudiants: 2 €. Personnel ULB: 5 €. Extérieurs: 10 €. Contact: 02 650 48 51 - psycho175@ulb.ac.be

➤ du 29/03/2010 au 26/06/2010

«Chemins de la mémoire - ScULBtures»

L'ULB dispose d'un étonnant patrimoine sculptural comportant des œuvres de grands sculpteurs belges et étrangers. Il sera exceptionnellement accessible au public entre le 29 mars et le 26 juin 2010. Parcours gratuit. Ouvrage guide 15 €.

Bibliothèque des Sciences humaines, bâtiment NB - campus du Solbosch. Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 10 h à 17 h. - Contact Sébastien Clerbois: sclerbo@ulb.ac.be 02 650 43 60.

➤ du 23/04/2010 au 30/06/2010

«Le bestiaire revisité et Selbstdarstellung» - Portraits de grands singes

Cette exposition proposera à la salle Allende (Solbosch) une galerie de photos de grands singes et évoquera leur parenté avec l'homme. Au Musée de Zoologie rénové, le règne animal sera considéré sous différents aspects et revisité sous forme d'arbres phylogénétiques sur écran tactile, traduisant les proximités zoologiques des principaux ensembles animaux.

Salle Allende et Musée de Zoologie: gratuit. Contact Viviane Desmet@ulb.ac.be - 02 650 22 62.

➤ le 24/04/2010

«Raison et émotion» - colloque

Organisé par la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education. Orateurs: A. Cleeremans et B. Dan; Béa De Gelder (Université de Tilburg); Alain Berthoz (Collège de France); François Ansermet (Université de Lausanne); Dany Laveault (Université d'Ottawa); Stephan Reicher (Saint Andrew University) et A. Lefèvre et J. Morais. Salle Dupréel de 9h à 18h. Étudiants: 20 €. ULB: 50 €. Extérieurs: 90 €. Contact: 02 650 48 51 - psycho175@ulb.ac.be

➤ le 26/04/2010

«Raison et émotion» - rencontre avec Denis Podalydès

Conférence de clôture du colloque «Raison et émotion», donnée par Denis Podalydès: comment un artiste de théâtre maîtrise-t-il l'analyse, l'expression et la reproduction des sentiments? Théâtre Le Public, Rue Braemt 64-70, 1210 Bruxelles. 20 h. Étudiants: 8 €. Personnels ULB: 15 €. Extérieurs: 22 €. Prix spécial 175: 3 spectacles du théâtre Le Public + la conférence 175 de Denis Podalydès: 65 €. Contact: 02 650 48 51 - psycho175@ulb.ac.be. Réservations: 0800 44 44.

➤ du 3 au 07/05/2010

Semaine des Nobel

Dans la grande tradition de nomination de Docteurs Honoris Causa, l'ULB aura l'honneur de décerner cette distinction à quinze Prix Nobel et Médaille Fields, lors d'une cérémonie (5 mai) s'inscrivant dans une semaine de conférences données par ces personnalités et se déroulant au Studio 4 Flagey.

➤ le 04/05/2010

Conférence de Pascal Picq et Dominique Lestel: «Humains et grands singes, regards croisés»

Dans le cadre de l'exposition le Bestiaire revisité / Selbstdarstellung - Portraits de grands singes, Pascal Picq (Collège de France, Paris), paléo-anthropologue spécialiste des hominidés anciens et de l'évolution de la face, ainsi que le philosophe Dominique Lestel (École Normale Supérieure et Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris), expert des relations entre humains et animaux, aborderont ces questions majeures et en débattront avec le public. Studio 4 Flagey. Contact Viviane.Desmet@ulb.ac.be 02 650 22 62

➤ le 07/05/2010

Nuit des Lumières - Nacht van de Verlichting

Réunira les étudiants, les anciens, les membres du personnel, les sympathisants et le grand public de l'ULB et de la VUB pour leurs anniversaires, respectivement 175 et 40 ans. Une grande soirée sur le Mont des Arts avec un village aux couleurs du monde, un grand banquet au Palais des Congrès et des concerts gratuits place des Palais. Entre 19 h et 5 h du matin, retournez sur les lieux mythiques de la fondation de notre Alma Mater. Réservez dès maintenant vos places en ligne pour le banquet, il y a même une réduction si vous le faites avant la St V!

Infos: www.ulb175.be

Un besoin fondamental est-il soluble dans le commerce?

Alors que le G8 a promis des sommes considérables pour aider l'agriculture des pays en développement (ce qui n'engage que ceux qui y croient), il est resté bien silencieux quant au modèle agricole qu'il entend promouvoir. On risque fort, dès lors, de voir revenir à la charge les semenciers et leur doxa productiviste dopée aux OGM. Si c'est le cas, on ne donne pas cher de la survie des peuples concernés. Les moyens dont ils disposent pour s'approprier le marché de la faim sont colossaux, allant du mensonge à la désinformation en passant par l'amalgame et le sophisme.

En octobre 2007 paraissait, dans plusieurs quotidiens français, un communiqué publicitaire signé «Obama» —une union d'agriculteurs favorables à la culture d'OGM— sous la forme d'une «lettre ouverte au président de la République». Ce texte est à montrer dans toutes les écoles de communication comme un archétype de manipulation sémantique. Il prétend rétablir la vérité face au «hold-up médiatique» perpétré par les «marchands de peur» et des «groupuscules qui ont choisi la violence pour exprimer leurs idées». La violence contre des pieds de maïs transgénique, faut-il le préciser.

Les thèmes récurrents utilisés par les marchands d'OGM sont bien connus et ont été largement analysés. L'astuce la plus fréquente est l'amalgame rhétorique facile entre «biotechnologies» (techniques d'amélioration des espèces parfois très utiles à la biodiversité) et «biogénétique», ou OGM (qui modifie la nature génétique de la plante). Du grand classique.

La ficelle de ce genre de document lobbyiste est de plaquer pêle-mêle des lieux communs éculés, selon la méthode Coué. Cela fait longtemps que l'industrie semencière, au premier rang de laquelle le puissant Monsanto¹, a bâtonné ses argumentaires «humanistes» et environnementaux, plaçant habilement le débat sur le terrain très médiatique du progrès et de l'innocuité. Au prix de quelques contorsions avec la législation européenne, pu-

bliant les études qui lui conviennent et cachant pudiquement les autres. Ainsi peut-elle affirmer sans rire, via Obama, que les OGM «autorisés» (notez la subtile précision) «améliorent la qualité et la sécurité des aliments». Objectif de la manœuvre: éviter d'aborder le sujet qui fâche et qui dérange, celui du brevet sur le vivant. Il faut rappeler que si les OGM existent depuis plus de dix ans, ils nourrissent aujourd'hui le bétail des pays riches mais n'ont apporté aucune réponse à la faim des pays pauvres. Le bonheur, c'est toujours pour demain. À cet égard, il est bon de rappeler qu'au départ, la biogénétique selon Monsanto consistait à créer des espèces résistantes à l'hericide Round-up (de Monsanto). Ainsi la firme pouvait vendre à l'agriculteur les semences grâce auxquelles il pouvaitasperger copieusement son champ avec du Round-up. Sans autre bénéfice que de passer moins de temps à ôter les mauvaises herbes. Et à la clé, des centaines de millions de dollars pour Monsanto, gagnant sur tous les tableaux.

Depuis la nuit des temps, l'agriculture a permis au paysan de garder une partie de sa récolte pour les semis à venir. La culture d'OGM en plein champ sonne le glas de cette liberté plurimillénaire; une fois contaminée par un pollén «breveté», la plante intègre ce gène dans sa descendance et tombe irrémédiablement sous le coup de la «propriété industrielle» du titulaire du brevet en question. Que le cultivateur le veuille ou non. Plusieurs procès retentissants, au Canada notamment, ont conduit à leur perte des agriculteurs qui n'avaient rien demandé et chez qui les «flics» privés de Monsanto et consorts ont retrouvé des traces de leurs chères plantes brevetées.

Il convient de bien mesurer l'enjeu, qui dépasse très largement le territoire européen. Comme la radioactivité, le pollen ignore les frontières. Les cultures vivrières traditionnelles pourront, sur un simple coup de vent, se voir contaminées et les millions de petits agriculteurs des pays du Sud, dont c'est la

seule «richesse», obligés de payer *ad vitam aeternam* des royalties aux riches mammouths de l'agrobusiness – tout ça parce que les agriculteurs productivistes du Nord veulent augmenter leurs rendements. Et qu'on ne vienne pas dire que les OGM ne se propagent pas: un gène de canola transgénique utilisé au Canada a été retrouvé au Japon, où cette variété voisine du colza n'a jamais été cultivée. Le problème est le même que pour les espèces invasives, sauf que celles-là ne sont pas brevetées.

© AFP:

La malhonnêteté intellectuelle des semenciers, cautionnée par d'éminents scientifiques dont ils financent parfois les recherches, a évidemment ses motivations: un marché captif de l'alimentation mondiale, quel actionnaire n'en rêverait? Alors, Mesdemoiselles et Messieurs les ministres et députés qui avez à légiférer sur cette question, ne vous trompez pas de débat. Il est clair que les OGM sont déjà dans notre assiette et que personne n'en est mort. C'est comme l'amiante: une possible bombe à retardement. On ne sait pas encore ce que ça fait à la santé. Par contre, offrir sur un plateau l'exclusivité de l'agriculture universelle aux multinationales cupides, ça, on en mesure parfaitement le risque. ■

Yves Kengen

¹ Inventeur de l'agent orange, utilisé comme défoliant au Viêt-nam et ancêtre de son célèbre Round-up. Quant au napalm, on le doit à l'ingéniosité de son compère Dow Chemicals, lui aussi très présent sur le marché des OGM.

Signes extérieurs et services publics - L'analyse du CAL

QUESTION: qu'est-ce qui fait que l'immixtion du religieux dans les services publics en général soulève de telles passions, fait couler autant d'encre?

RÉPONSE: l'indifférence grandissante face au retour des institutions religieuses, alors qu'à l'intérieur de celles-ci, certains courants se radicalisent.

Le CAL réaffirme et clarifie son appel à l'impartialité des services publics, qui exclut le port visible de tout signe distinctif d'ordre religieux, philosophique ou partisan dans le chef de leurs représentants. En ce compris dans les établissements d'enseignement.

Concernant l'école, le CAL réaffirme la nécessité d'un cadre éducatif délivré de tout particularisme exacerbé, tant de la part du corps enseignant que des élèves, de nature à entraver l'impartialité de l'établissement tout entier. L'enjeu est de préserver l'une des missions centrales de l'école: rassembler tous les élèves et contribuer à la construction d'une citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Il constate qu'aujourd'hui, les conditions ne permettent plus de faire l'économie d'un cadre légal clair.

LES MOTIVATIONS

Dans un communiqué de presse daté du 11 février 2008, le Centre d'Action laïque tirait déjà la sonnette d'alarme en égrenant quelques exemples flagrants témoignant de l'ingérence du religieux dans la société civile: le discours du président Sarkozy à Latran, l'appel de l'archevêque de Canterbury à faire à appliquer la charia en Grande-Bretagne, la fatwa contre Ayaan Hirsi Ali, l'ingérence de l'Église catholique dans la campagne électorale espagnole, la flambée du créationnisme tant en Europe qu'aux États-Unis, le racolage en rue par les pentecôtistes... Cette liste s'allonge régulièrement.

Ne soyons pas naïfs: dans notre pays, l'inscription du principe de laïcité dans la Constitution, que nous souhaitons tous, est lourdement handicapée par le rapport des forces politiques actuellement en présence. Par contre, des lois et des décrets garantissant l'im-

CHANGEMENT DE CAP

À la lumière de ce phénomène, le Centre d'Action laïque, réuni en conseil d'administration extraordinaire ce 16 septembre, a arrêté une nouvelle position, considérant l'évolution de la situation: la réalité d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui.

Ce 2 juillet, réagissant à une note du SPF Justice, le CAL a publié une Carte blanche dans laquelle il appellait le pouvoir politique à légiférer sur la question de l'impartialité des pouvoirs publics dans tous ses aspects. Cette position du CAL ne vise bien évidemment que les agents desdits services publics et non les utilisateurs.

Les événements récents survenus à Anvers et à Dison démontrent de façon claire la nécessité absolue d'un cadre légal, écartant également de l'école le port de tout signe distinctif religieux ou philosophique, tant pour le personnel éducatif que pour les élèves.

Dans l'enceinte de l'école, cette question revêt un caractère délicat, compte tenu du risque de relégation, de stigmatisation et d'entrave à la liberté individuelle. Le CAL en est conscient, mais tient à préserver l'intégrité des élèves, tant physique que morale, et à leur offrir un cadre éducatif délivré de toute tentation prosélyte. Cet impératif est prioritaire.

ÉTAT DES LIEUX

Le CAL a soutenu, et soutient toujours, la proposition de loi déposée par les Séateurs Mahoux, Defraigne et consorts dont la discussion en Commission des Affaires institutionnelles ne peut être retardée. Nos responsables politiques préfèrent-ils la cacophonie actuelle, potentiellement porteuse de violence et d'injustices, à un cadre légal strict?

Or, pendant que nous débattons du port du voile dans les écoles belges, les lobbys religieux, eux, s'activent dans les coulisses du Parlement européen, avec la bénédiction de la Commission Barroso (Voir encadré ci-contre).

partialité de l'État dans toutes ses composantes, y compris l'enseignement, apparaissent aujourd'hui comme une urgence absolue.

UN CAS D'ÉCOLE

En 2004, le CAL avait affirmé qu'un «particularisme exacerbé des élèves est de nature à entraver la neutralité ou l'impartialité de l'établissement tout entier et de compromettre ainsi l'une des missions de l'école: rassembler tous les élèves et contribuer à la construction d'une citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer». Tout en précisant que les élèves citoyens «méritent évidemment une protection adaptée à leur vulnérabilité», ce qui implique que «les éducateurs, les directions, les pouvoirs organisateurs doivent pouvoir apprécier la limite à fixer au port de signes religieux, philosophiques ou communautaires».

Le souci d'intégration n'exclut aucunement de cultiver ses racines. Conformément à la notion la plus étendue de liberté individuelle, le CAL s'était alors prononcé contre une interdiction formelle et généralisée, recommandant de laisser aux pouvoirs organisateurs et directions d'établissements le soin de décider en conscience de la méthode la plus appropriée pour favoriser le «vivre ensemble». Au vu de la situation actuelle, cette position doit être revue. S'il plaide en faveur de la diversité, de l'interculturalité et du respect de chacun, le CAL condamne le communautarisme exacerbé qui, au-delà du vécu culturel commun, enferme les individus dans un carcan.

CONCLUSION

Les temps ont changé. Il y a quinze ans, quand on parlait de racisme, on visait les relations discriminatoires entre les personnes. Aujourd'hui, le blasphème, la caricature et la simple critique religieuse sont assimilés par beaucoup à un comportement discriminatoire de type raciste. Au niveau scolaire, la pression des communautarismes de toutes obédiences est

devenue tellement forte qu'elle est aujourd'hui ingérable, tant pour les pouvoirs organisateurs que pour le corps enseignant, en l'absence d'un cadre légal auquel se référer clairement. Force est de constater qu'il n'est plus possible de se contenter d'un avis laissant aux établissements le dernier mot quant aux limites exigées en matière d'impartialité.

Si des juges déniennent aux éducateurs, aux directions et aux pouvoirs organisateurs la responsabilité d'apprécier les limites en cette matière, comme c'est le cas aujourd'hui, il faut que cette limite soit fixée par la loi ou par des décrets. Tant il est vrai qu'aucune liberté ne peut s'exercer sans limite. Des limites ont d'ailleurs été légitimement fixées

aux tenues vestimentaires ou apparences provocantes de certains élèves, malgré que celles-ci soient des manifestations de leur personnalité naissante et de leur liberté d'expression.

Il est légitime de limiter la liberté lorsque celle-ci est utilisée pour imposer des interdits. Le fait d'arrêter les principes qui renforcent l'impartialité des services publics ne va évidemment pas permettre de répondre à l'ensemble des discriminations et exploitations prosélytes subies par les citoyens. Il est du devoir de l'ensemble des acteurs publics et de la société civile de poursuivre leur action pour l'émancipation, l'autonomie et la non-discrimination au sein de notre société.

Aussi, le Centre d'Action laïque demande:

- que soit examinée en urgence la «Proposition de loi visant à appliquer la séparation de l'État et des organisations et communautés religieuses et philosophiques non confessionnelles» des Séateurs Mahoux, Defraigne et consorts
- que les principes qu'elle énonce soient étendus aux communautés, régions et pouvoirs subordonnés.

.....
Communiqué de presse du 18 septembre 2009.

Pour toute information complémentaire: Yves Kengen au 0475/45 15 17.

IN MEMORIAM

Jean Michot (1930-2009)

Scientifique, professeur, recteur, Jean Michot a été, toute sa vie, un homme de conviction, un homme d'action, un homme d'engagement pour la défense des valeurs du libre examen et de la laïcité.

Libre penseur dans son approche des faits. Rationnel. Rationaliste, on peut le dire... mais surtout humaniste.

Toujours préoccupé du bien-être des gens. En commençant par ses collaborateurs à l'Université, au Centre d'Action Laïque et au Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP) qui s'en souviennent avec émotion. Son statut de président de faculté, de recteur, d'ancien recteur ne l'a jamais éloigné de l'action de terrain ni empêché de mettre la main à la pâte en toute simplicité.

Ancien recteur de l'ULB, il n'allait pas se dérober quand on lui proposa d'assumer la présidence de l'Extension de l'ULB de 1988 à 1992 et puis encore de 1996 à 1999.

C'est l'Extension de l'ULB (association constitutive du Centre d'Action Laïque) qui présenta sa candidature au conseil d'administration du CAL où il fut élu en 1977 et ensuite réélu à sept reprises, jusqu'en 1998. C'est à l'unanimité que Jean Michot sera élu à la présidence du CAL, quand Georges Liénard le proposera à sa succession en mars

1982. Je peux dire pour avoir connu cette époque que Jean n'avait rien demandé. Rien ambitionné.

D'ailleurs pour un ancien recteur, la présidence du CAL n'avait, à l'époque, rien du bâton de maréchal. Mais Jean n'allait cependant pas décliner l'appel qui lui était adressé. Il assumera cinq ans la présidence du CAL, à une époque charnière, de 1982 à 1987, et il engagera d'importantes réformes.

C'est lui qui convaincra le conseil d'administration de l'époque de la nécessité d'un secrétariat général professionnel.

Après avoir passé le flambeau de la présidence du CAL en mars 1987, Jean Michot poursuivra une intense activité dans le mouvement laïque. Il se consacrera aux rapports complexes, féconds mais si délicats, des bénévoles et des permanents au sein du mouvement.

Il prendra une part extrêmement active à la réflexion sur l'assistance morale laïque à laquelle il attachait une importance particulière, non pas comme une aide ou un soutien social, sans doute plus concret et assurément nécessaire, mais comme la stimulation d'une réflexion sur le sens qu'une personne en difficulté peut décider de donner à sa vie dans une démarche tendant à plus de dignité.

Rien ne pouvait arrêter Jean, sinon la maladie. Et encore. Rien ne pouvait arrêter Jean, sinon la mort. Aujourd'hui il nous quitte et personne d'entre nous ne se berce de l'illusion d'un au-delà imaginaire.

Jean n'est plus. Mais les enseignements qu'il a transmis, les convictions qu'il a portées, les engagements qu'il a tenus, la fraternité qu'il a vécue, l'amour qu'il a éprouvé et donné laissent dans les cœurs de ses proches une trace indélébile. Son action dans les domaines multiples de ses activités laissera aussi des traces qu'il n'aurait probablement pas imaginées et qui resteront pour beaucoup inconscientes dans le chef de celles et ceux qu'il aura marqué un peu ou beaucoup.

La vie continue... C'est la vie...

Mais sa compagne, son fils, ses petits-enfants, ses proches, ses amis, ses collègues, ses compagnons de l'action laïque garderont en eux un peu de cette flamme que Jean a contribué à transmettre.

Philippe Grollet

- pressions pour inclure l'héritage chrétien dans le projet de Constitution
- rencontres privilégiées des Églises avec les instances européennes sur des sujets qui ne font a priori pas partie de leur sphère d'influence (cf la rencontre de M. Barroso avec les représentants des communautés religieuses monothéistes pour discuter de la crise économique et financière en mai 2009, ou encore les récentes déclarations de M. Buzek, nouveau président du Parlement européen, sur le renforcement du dialogue avec les Églises chrétiennes)
- appel à la création d'un intergroupe œcuménique au Parlement européen
- récentes déclarations de Tony Blair, pour qui la religion [catholique] a «un rôle central, unique au sein de la société et pour son développement».

UN ENTRETIEN AVEC RAYMOND RENARD

Faire confiance à la raison

Il n'est guère aisément de définir le prioritaire dans la vie de Raymond Renard, l'auteur de l'ouvrage *Pour une laïcité universalisable**. D'autant que le temps du repos mérité venu, il continue d'étonner par une intarissable créativité. Linguiste chevronné, «locomotive» au sein de son université, chasseur de têtes émérite pour la servir...

Et voilà qu'il se lance dans l'universel du cultuel et du culturel. La laïcité est le rayon de soleil de sa francophonie, mais il entend maintenant en faire bénéficier le genre humain!

Que cet élan me plaît! Et quelle foison de recherches, de décantations de pensées, d'analyses lucides qui tissent son ouvrage au style si aisé, si aéré qu'on en oublierait le travail intense en amont. La recension de cet ouvrage fut source précieuse de ma propre réflexion.

Posons deux questions à cet «homme de paroles».

Il existe deux laïcités. La militante et celle qui se limite à exprimer la neutralité du temporel étatique fondée sur la démocratie. Or, ce régime est guidé par les voix du plus grand nombre, qui peut imposer la laïcité «active» de l'État. Et ainsi contrarier les valeurs émanant du sacré, par essence intangible. Par précaution, une théocratie entendra toujours gérer toute société menée par une croyance dominante. En cas de pluralisme religieux, une alliance s'instaure alors afin de conjurer les «errements» de l'éthique laïque. Alors, penser établir partout la démocratie, n'est-ce pas utopique?

I | Raymond Renard: La démocratie ne s'impose pas, elle se construit. Elle implique pour chacun le res-

pect des droits humains, dont la liberté de conscience (croire, ne pas croire, changer de croyance), — ce que la théocratie, intégriste, expansionniste, exclusive et dominatrice par définition, ne peut admettre.

Le modèle laïque dissocie citoyenneté et confessionnalité, sans mépriser la dimension spirituelle. Les valeurs «intangibles» (mais non immuables) émanant du «sacré» ne peuvent être contrariées par l'éthique laïque, fondée sur le respect de l'autre dans la tolérance.

LA SÉPARATION ÉGLISES/ÉTAT N'EST-ELLE PAS LA RÉPONSE AU DÉFI MAJEUR DU PLURALISME RELIGIEUX: LA PAIX, TOUJOURS MENACÉE PAR L'INTÉGRISME?

La laïcité n'est pas vide de sens. Avec Henri Janne, elle voit l'humanisme «fait de rationalité, plus de spiritualité dégagée de tout spiritualisme». Les religions n'ont pas le monopole de celle-ci, ni du «sacré». Pour moi, sans la spiritualité qui doit lui être consubstantielle, la laïcité est sans avenir.

En outre, la séparation Églises/État n'est-elle pas la réponse au défi majeur du pluralisme religieux: la paix, toujours menacée par l'intégrisme? D'autant que l'évitement de toute instrumentalisation communautariste politique ou religieuse favorise à la fois l'épanouissement de la citoyenneté et celui des diverses options philosophiques ou religieuses.

La démocratie, une utopie? Rome a mis près de deux millénaires pour l'accepter. Faisons confiance à la raison dans un dialogue ouvert porté au niveau approprié de spiritualité.

L'autre laïcité, la militante, est fondée sur l'autonomie de la raison. La conscience y est donc seule juge de l'éthique personnelle. L'éduca-

tion du citoyen y est essentielle, alors qu'elle est presque partout déficiente. Les bergers du religieux et la crainte du courroux divin s'imposent toujours comme guides moraux, et l'humanité ne se résout pas à renoncer à une protection suprême, tant le destin de l'humain est insupportablement éphémère. Alors, comment espérer élargir le champ du raisonnable à l'échelle de l'universel?

Dans ma perspective, le militantisisme laïque porte surtout sur la réalisation ou l'amélioration de la démocratie laïque. Idéalement, d'ailleurs, ce combat citoyen devrait unir agnostiques, athées et adeptes de toutes confessions.

Quant à la raison, on sait bien qu'elle est imparfaite, donc perfectible, par l'expérience et l'éducation. Mais on connaît aussi ses limites: elle n'a jamais séché les larmes; elle n'interdit pas la foi. J'ai foi en l'homme, en sa perfectibilité: est-ce raisonnable? Et la vie psychique, est-elle rationnelle?

En matière de morale, la raison (le cerveau pensant), on le sait, ne joue qu'au niveau du contenu (la norme sociale), pas à celui du ressort, qui relève de la conscience individuelle (le cœur, l'affectif...), de l'éthique personnelle, de la spiritualité.

C'est à la science (souvent stimulée par l'imagination ou l'intuition) d'élargir le champ des connaissances sur la nature, c'est à la conscience (souvent éclairée par la raison) de développer la volonté de bien vivre ensemble l'extraordinaire richesse de la différence.

À l'évidence, la quête du sens et la recherche de la vérité ne peuvent que gagner dans l'exercice de la raison et de l'esprit critique. ■

Propos recueillis par Jacques Rifflet

UNE MAISON LAÏQUE À BEYROUTH

Un rêve se réalise

C'était le rêve de Fawzi Abi Khalil, tragiquement décédé en 2005. Ce Libanais, ancien étudiant de l'ULB, pharmacien biologiste, voyait dans la laïcité une ébauche de solution aux drames vécus sans cesse par son pays, le Liban déchiré entre dix-huit confessions et les intérêts divergents de ses puissants voisins. Comment restaurer un État qui offrirait à tous ses citoyens les

pération confessionnelle génératrice de violence et de guerre civile», soulignait Tamer Salim, cheville ouvrière de l'APLL, qui remerciait de leur présence lors de l'inauguration et de leur soutien à ce projet Jean-Louis Vanherweghem, président du conseil d'administration de l'ULB, Pierre de Maret, procureur de l'ULB, Pierre Galand, président du Centre d'Action Laïque et membre d'honneur de l'APLL, et les représentants de l'UAE dont son président Jean-Michel Thomas.

Quant au Dr. Walid Ammar, il souligna les deux axes d'actions prioritaires de la section Liban de l'UAE: l'enseignement d'abord, menacé par la confessionnalisation croissante. «L'école publique gratuite reste l'endroit privilégié pour regrouper ensemble des élèves de toutes les appartenances et son renforcement est primordial pour promouvoir le respect de la diversité et la formation citoyenne.» Le deuxième axe est celui de la «réconciliation» du citoyen avec l'État, trop souvent

présenté comme une entité étrangère aux citoyens et donc accusé de malversation, ce qui fait le jeu des diverses confessions s'octroyant le rôle de défenseur des citoyens. «Il est temps de construire un État moderne, impartial et garant des droits de l'Homme. Les Libanais doivent commencer à s'approprier l'État qui est le leur. Ils aspirent à un État laïque et ils le méritent», souligne Dr. Walid Ammar.

Et c'est avec émotion que nous avons entendu Mme Nouhad Abi Khalil évoquant l'enthousiasme de son mari lorsqu'en février 2005, «des milliers de jeunes de toutes les confessions sont descendus spontanément dans la rue, réclamant la liberté et la démocratie. Ces jeunes-là sont le Liban d'aujourd'hui et le Liban de demain... et il nous incombe à nous tous de leur donner confiance et d'écartier le risque d'anéantissement de cet espoir». ■

Gabrielle Lefèvre

L'UNIVERSITÉ LIBANAISE: UN ESPACE CITOYEN

Dans la multiplicité des universités existant au Liban et qui représentent les diverses confessions religieuses, se détache l'Université libanaise, la seule «qui dépend de l'État libanais, sans interférences confessionnelles. Elle rassemble des hommes et des femmes d'opinions et de confessions différentes qui coexistent et manifestent leur diversité. L'Université libanaise cherche à assurer à tous ses membres la liberté de conscience et l'égalité des droits. Il s'agit d'un espace civique, démocratique pour un enseignement emancipateur», souligne avec force et conviction la Dr. Leila Saadé, doyenne de l'École doctorale de droit et des sciences politiques, administratives et économiques à l'UL.

Cette université recevait en effet le groupe des laïques belges. Les représentants de l'ULB ont exposé devant le recteur et divers membres du corps professoral l'objectif de la création d'une Maison Laïque à Beyrouth et le travail de l'ULB qui vise à promouvoir non seulement l'excellence mais aussi la solidarité entre les universités du monde, afin d'assurer un accès égal pour tous aux savoirs, sans discriminations ni priviléges. Un espace laïque pour une citoyenneté éclairée, pour résumer les diverses interventions.

G.L.

* Raymond Renard, *Pour une laïcité universalisable*, préface de Pierre Galand, CIPA éd., Mons, 2009, 20 €. cipa@umh.ac.be

L'Europe traversée d'enjeux laïques

Lorsqu'en mai dernier, le président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso, reçoit les représentants des communautés religieuses monothéistes pour discuter de la crise économique et financière, on est en droit de se demander si chacun est bien dans son rôle. Même si les laïques européens ont par la suite été invités à déjeuner pour parler de valeurs communes, cet épisode met en lumière la place particulière des religions auprès des instances européennes. Si les textes évoquent un dialogue «régulier, ouvert et transparent» avec les religions et les organisations non confessionnelles, il faut bien constater en pratique un déséquilibre et un manque de transparence persistants.

Du côté des États membres, un certain nombre de débats font l'actualité. Une loi contre le blasphème vient ainsi d'être votée en Irlande. Énoncer ou publier des propos qui insultent des éléments considérés comme sacrés par les religions et heurtent un nombre «substantiel» de fidèles sera passible d'une amende. Cette loi est d'autant plus surprenante qu'au mois d'avril dernier à

Genève, dans le cadre de la Conférence mondiale contre le racisme (dite «Durban II»), l'Irlande s'était alignée sur les autres États européens pour s'opposer à la demande de certains pays islamiques d'interdire la diffamation des religions. Un large débat anime actuellement l'Espagne et l'Italie sur l'avortement. L'Eglise espagnole a violemment dénoncé un projet de loi du gouvernement Zapatero qui libéralise l'avortement, notamment par une campagne d'affichage où elle soutient que les espèces animales menacées sont mieux protégées que les embryons humains (voir illustration). En Italie, le débat a été ravivé avec la mise en vente de la pilule abortive RU 486, malgré les réticences du gouvernement Berlusconi. Mobilisée contre ce qu'elle appelle le «mécénat de la mort», l'Eglise a rappelé qu'elle prononcerait l'excommunication pour le médecin et la femme qui y ont recours. L'enjeu est de taille: en 2007, on estimait à plus de 70% le nombre de médecins qui invoquent la clause de conscience légale pour refuser de pratiquer l'avortement.

En Roumanie, une association humaniste a lancé une campagne pour obtenir le maintien de la théorie de l'évolution dans l'enseignement secondaire. La théorie de l'évolution a été retirée du

cursus obligatoire en 2006, alors que les théories religieuses et créationnistes sont toujours présentes dans les manuels scolaires. À l'occasion des 200 ans de la naissance de Darwin, l'association demande au gouvernement de réintroduire l'enseignement de l'évolution dans les cours de biologie et d'interdire les théories créationnistes dans les cours de sciences exactes.

Dans un autre registre, en Lituanie, le parlement a adopté, en juin 2009, une loi de protection des mineurs qui interdit aux écoles de diffuser aux élèves des informations sur l'homosexualité, informations considérées comme dangereuses au même titre que celles qui contiennent de la violence physique ou psychologique, des scènes cruelles ou qui encouragent à la mutilation ou au suicide. Bien que de validité juridique douteuse au regard du droit européen, cette loi, dénoncée de toutes parts par les organisations de défense des droits de l'Homme, doit entrer en vigueur au mois de mars 2010.

Ce rapide tour d'horizon d'enjeux laïques en Europe ne rend pas compte d'autres débats qui traversent les pays européens, à commencer par ceux qui entourent la manifestation des signes religieux, notamment à l'école. Enjeux et débats qui ne doivent pas nous faire oublier que l'Europe demeure sensiblement mieux lotie que d'autres régions du monde dans lesquelles défendre la laïcité ne relève pas seulement du débat d'idées mais conduit des gens à risquer leur vie. On aura l'occasion d'y revenir. ■

Pierre-Arnaud Perrouty

UE — MIEUX LÉGIFÉRER, VRAIMENT?

Better Regulation. Deux mots qui auront jalonné la (première) Commission Barroso. Comme un leitmotiv dans lequel certains ont vu un paravent destiné à masquer l'incapacité de l'exécutif européen à rester au-dessus de la mêlée des États.

Dans un tel climat, il est bon de s'en remettre au travail dépassionné d'un chercheur. *L'Agenda Mieux légiférer de l'Union européenne** paru au Crisp sous la plume d'Eric Van den Abeele trace les contours d'un chantier «énorme, presque tentaculaire que la Commission nous a présenté comme un des moteurs les plus importants de la stratégie 'renouvelée' de Lisbonne». Pour rappel, celle-ci a pour objectif de faire de l'Europe «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010». On en est loin.

Better Regulation est tout aussi loin de créer l'enthousiasme. L'auteur explique que les propositions de simplification de l'acquis (le droit communautaire n'ont que rarement facilité la vie des entreprises, des autorités publiques ou du citoyen. Aux Pays-Bas, 70% des patrons n'ont pas ressenti les effets du «mieux légiférer». Eric Van den Abeele perçoit également une absence d'efficacité de cet agenda dans le

manque d'anticipation face à l'éclatement de la crise économique et financière. S'il y a un domaine où une meilleure législation aurait pu être utile, c'est bien celui-là.

On lit encore dans le «Courrier hebdomadaire» du Crisp que cette volonté de mieux légiférer veut aboutir essentiellement à des coûts minima pour l'entreprise. Or, rappelle Eric Van den Abele, certains coûts administratifs sont utiles, qu'ils soient relatifs à la lutte contre le changement climatique, à la santé publique ou — et revoilà la crise — à la responsabilité des opérateurs dans le domaine des services financiers. Et l'auteur de recommander à la nouvelle Commission et au nouveau Parlement de se démarquer «d'une vision purement mercantile de la réglementation pour appréhender une régulation-réglementation cohérente, qualitative et efficiente». ■

P. Martin

* Eric Van den Abele, *L'Agenda Mieux légiférer de l'Union européenne*, — Courrier hebdomadaire du Crisp, n° 2028-2029, Crisp, Bruxelles, 2009.

LA LEGUA À SANTIAGO DU CHILI

À une lieue d'hier: une histoire, des habitants, des rêves...

La Legua est un lieu emblématique de Santiago du Chili, qui se situe au sud de Santiago, au sein de la Région métropolitaine et, plus précisément, de la commune de San Joaquín. Dès sa fondation, cette localité a été marquée par plusieurs éléments politiques et sociaux qui lui confèrent un caractère propre, y compris dans l'histoire du Chili. La Legua, dont le nom rappelle qu'elle se situe à une lieue (*legua*) de la Place d'Armes (le centre de Santiago), est le produit de trois établissements humains successifs au cours du XX^e siècle, qui ont peu à peu forgé ses spécificités. D'abord, des ouvriers de l'industrie salpétrière au chôma-

bitent aujourd'hui, indépendamment du quartier dont ils proviennent. À cet égard, le travail du Parti communiste doit être souligné. En effet, au-delà du fait que ce parti possède un siège à La Legua depuis de très nombreuses années, il a fortement contribué à la cohésion des habitants. De même, les nombreux clubs sportifs qui existent à La Legua ont travaillé de manière étroite avec les organisations de base (assemblées de voisins, centres culturels, groupes et associations de théâtre et de musique, etc.) dans le but d'améliorer ce quartier.

Il faut également souligner le poids de l'histoire politique de La Legua, marquée dès le début par l'expérience des ouvriers salpétriers qui ont fondé la localité, ainsi que l'impact des événements survenus après le 11 septembre 1973, lorsque les militaires dirigés par Augusto Pinochet ont renversé le gouvernement de Salvador Allende. En effet, La Legua a connu une des plus importantes résistances armées à la dictature, dont on se rappelle encore aujourd'hui au Chili. Cela a laissé des traces dans l'histoire et la mémoire des habitants, non seulement par ce que signifie la résistance organisée aux assauts d'une dictature naissante, mais aussi parce que cette lutte s'est soldée par la mort de beaucoup d'habitants dans des affrontements ouverts, ainsi que par l'arrestation et la disparition de nombre d'entre eux, dont on ignore encore la localisation aujourd'hui.

LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE, GAGE DE TRANSFORMATION SOCIALE

Tout essai de compréhension de La Legua en tant que phénomène social implique nécessairement la prise en compte de plusieurs éléments. Parmi ceux-ci, il faut mentionner la situation socioéconomique de ce secteur de la ville, qui apparaît comme vulnérable et dépourvu de possibilités. Toutefois,

La Legua est née «ancienne», et le reste face à une ville moderne, trépidante.

ge, forcés de chercher un nouvel endroit où vivre et travailler en raison du déclin progressif de cette industrie à partir des années 1930 dans le nord du pays. Une fois arrivés à Santiago, ceux-ci ont reçu des terrains où ils ont construit les premiers logements de ce qui constitue aujourd'hui La Legua Ancienne. Leurs conditions de vie étaient pénibles et ils ne disposaient d'aucun service de base (eau potable, électricité, accès aux services publics, etc.). Ensuite, la Legua Nouvelle, qui produit, ce qui a conduit à l'apparition du troisième quartier de cette localité.

LE POIDS DE L'HISTOIRE

À partir des croisements importants d'expériences et d'histoires entre les différents groupes qui composent cette localité, il est possible d'identifier la manière dont ces organisations sociales distinctes ont contribué à forger une identité propre à La Legua. Celle-ci fait toujours sens à ceux qui y ha-

le degré important d'engagement social de ses habitants doit aussi être souligné afin de témoigner de pratiques citoyennes profondément participatives et communautaires. C'est dans ce cadre que le travail réalisé au cours des dernières années par des associations comme La Legua York (un groupe de hip hop aujourd'hui reconnu internationalement), La Garrapata (le tique) et l'entité *Plan de Acción Solidaria* (plan d'action solidaire) doit être souligné. Ces trois initiatives émergent de la communauté locale et sont menées par des habitants de La Legua. Un important travail de diffusion cultu-

re de santé du secteur. À partir de cet appel, s'est développé le «projet local de santé mentale», dont l'objectif fondamental réside dans la formation d'équipes de voisins capables de gérer des stratégies de santé mentale à partir des ressources locales. Dans ce but, un cours de formation théorique basé sur les préceptes de la psychologie socio-communautaire latino-américaine a vu le jour. À travers celui-ci, les habitants qui feront partie des équipes de santé mentale de la population réalisent un processus de réflexion basé sur l'analyse critique. Il leur permettra de resignifier des catégories qui ont été naturalisées grâ-

tangible semblent renverser entièrement la circulation foudroyante que le monde de la métropole et sa forme tentent d'imposer. Ce n'est pas un hasard si, face à une ville moderne, trépidante et neuve dans laquelle La Legua s'insère depuis ses débuts, cette dernière est née «ancienne». Les dédales antiques et étroits, les passages usés, les maisons vastes et vieilles avant l'âge, les structures de plomb témoignent tous du désir affirmé de marquer une certaine indépendance par rapport aux environs. Or, comme l'on sait, la quasi-vieillesse arborée par la localité de La Legua n'est pas le fruit du hasard. Elle est au contraire absolument intentionnelle, elle est stratégique. Elle permet à ses habitants d'exercer une activité qu'ils ne sont pas disposés à céder: la politique. Ce n'est une nouveauté pour personne que La Legua est un lieu politique et que la majorité des thèmes en discussion dans la localité touche d'une manière ou d'une autre à la politique. En revanche, ce qui est peut-être neuf, c'est la conscience de ses habitants que c'est précisément grâce à son histoire, à ses relations forgées à travers le temps, à ses pratiques spécifiques que l'exercice de la politique devient possible. C'est pour cette raison qu'à La Legua, on préfère les espaces publics aux espaces privés, les rues aux maisons, les salutations cordiales à l'indifférence brutale de ceux qui côtoient les autres sans s'en rendre compte, la promenade calme et posée à la marche rapide et agitée, la discussion productive au consensus hypocrite. En d'autres mots, si on les regarde de l'intérieur, La Legua et son histoire politique inscrite dans des processus d'appauvrissement social, ses organisations sociales (La Legua York, La Garrapata, le *Plan de Acción Solidaria*) et la participation active qu'ils promeuvent, les rêves et les illusions des personnes qui y habitent, ne sont rien d'autre que l'expression d'une insatiable soif d'autonomie. ■

elle, réalisé par la radio communautaire *La Ventana* (la fenêtre), est également en cours. Enfin, le projet *Escuela libre* (école libre) tente de rescolariser les enfants qui ont abandonné le système d'éducation formel. Il repose sur l'accompagnement de chaque étudiant par un travailleur communautaire, qui est un voisin de l'agglomération formé à travers la gestion communautaire.

VUE DE L'INTÉRIEUR, LA LEGUA COMME RÉPUBLIQUE INDÉPENDANTE

On peut affirmer sans se tromper que La Legua est un lieu qui va à contre-courant de ce qui se passe dans le reste de la ville de Santiago. En effet, quand on regarde cette localité de l'intérieur, on se rend compte que les éléments qui la composent (fresques, maisons, kiosques, places, hangars), les sentiments enracinés dans des traditions (salutations, conversations, cris, gestes, regards, célébrations) et le temps qui devient subitement

ce à la mobilisation de techniques de diagnostic avec méthodologie participative, de la création et de l'application de stratégies d'intervention et d'une évaluation à partir des notions sur lesquelles repose ce processus de réflexion-action.

ON PEUT AFFIRMER SANS SE TROMPER QUE LA LEGUA EST UN LIEU QUI VA À CONTRE-COURANT DE CE QUI SE PASSE DANS LE RESTE DE LA VILLE DE SANTIAGO.

**Andrés Durán Pereira
Sebastián Seguin Peña
Manuel Soto Vázquez***

Le dialogue des civilisations ne peut être réduit au dialogue des religions!

En trois discours, le président Obama a redéfini la politique étrangère des États-Unis. Le deuxième, prononcé au Caire le 4 juin 2009¹, était particulièrement attendu, car il s'adressait aux musulmans.

Ce fut effectivement un discours plein de nuances et de réflexions justes qui rompait avec la rhétorique simplificatrice et frustre de la précédente administration et de son président G. W. Bush, fervents adeptes de la théorie du «choc des civilisations», développée par l'essayiste Samuel Huntington². Les propos du président Obama furent donc bien ceux d'un homme soucieux de remplacer cette logique de la confrontation par un dialogue constructif.

On ne peut que s'en réjouir si, à relire ce discours, nous n'étions frappés par l'absolue réduction du dialogue des civilisations au dialogue des religions. Dans tout son discours, à la seule exception de l'utilisation du vocable «arabe» lorsque le président Obama évoqua le conflit israélo-palestinien, toute l'adresse est faite aux musulmans, faisant fi de tous ceux qui dans ces pays-là ne se reconnaissent pas dans l'islam parce que non-pratiquants, voire athées ou qui simplement se reconnaissent d'abord en tant qu'être social et politique avant d'être considérés par rapport à leur culture religieuse réelle ou supposée.

Gilles Kepel³, fin connaisseur de l'islam, a immédiatement réagi en notant qu'«à trop vouloir exalter l'islam comme tel, [il en a] présenté une image qui en fait la source de référence unique des populations de la région. Or l'identité politique, sociale, etc., des populations concernées ne se limite pas à la religion et, à l'intérieur de celles-ci, le rapport à l'Occident et à l'autre en général est beaucoup plus complexe que l'image finalement assez lénifiante qu'en a donné le président américain»⁴.

Sans doute était-il plus aisément d'évoquer la dimension pacifique des religions («Les habitants du monde peuvent cohabiter en paix. Nous savons que telle est la vision de Dieu») et la «foi dans autrui» que les régimes corrompus d'un grand nombre d'États d'Orient.

© AFP

Sans doute était-il plus aisément d'évoquer la dimension pacifique des religions («Les habitants du monde peuvent cohabiter en paix. Nous savons que telle est la vision de Dieu») et la «foi dans autrui» que les régimes corrompus d'un grand nombre d'États d'Orient.

Mais la voie choisie pour prôner «le respect mutuel», à savoir ramener les populations à leur seule identité religieuse, va plus loin qu'une simple logique de stratégie géopolitique. Le sens du religieux est profondément ancré dans la culture nord-américaine qui peine à accepter la libre pensée et l'athéisme⁵. Dans ce registre, le président Obama ne diffère de son prédécesseur que par le style, mais non par l'importance qu'il accorde à la foi.

C'est dans cette logique qu'il s'est exprimé au Caire... sans se rendre compte qu'aborder ainsi le dialogue des civilisations n'est sans aucun doute pas le meilleur moyen de le favoriser. ■

Alexis Doutain

¹ L'intégralité du discours du président Obama peut-être lu sur le site de la Maison-Blanche: http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-by-the-President-at-Cairo-University-6-04-09/

² Samuel Phillips Huntington, (1927-2008), professeur américain de science politique auteur d'un livre mondialement célèbre, *Le Choc des civilisations* (Odile Jacob, 2007). Cet ouvrage est basé sur un article, *The Clash of Civilizations* publié en 1993 par la revue *Foreign Affairs*. Il a permis à Samuel Huntington d'accéder à la notoriété, surtout après les événements du 11 septembre qui ont mis sa vision géopolitique sur le devant de la scène.

³ Gilles Kepel, (1955) politologue spécialisé de l'islam et du monde arabe. Dans son ouvrage *Jihad* (2000), il étudie le développement de l'islam politique, et considère que sa radicalisation est un signe de déclin plutôt que de montée en puissance. Il maintient sa thèse en 2004 avec *Fîtna*, dans lequel il présente l'islamisme comme une forme de guerre civile au cœur de l'islam.

⁴ Gilles Kepel dans un chat au Monde.fr, vendredi 5 juillet.

⁵ En contradiction avec cette affirmation, les manifestations de citoyens américains qui se proclament sans religion et qui osent (ils comparent leurs audacieuses publications aux premiers rassemblements gais) s'afficher publiquement.

Renforcer le tissu social, un des objectifs de La Legua.

elle, réalisé par la radio communautaire *La Ventana* (la fenêtre), est également en cours. Enfin, le projet *Escuela libre* (école libre) tente de rescolariser les enfants qui ont abandonné le système d'éducation formel. Il repose sur l'accompagnement de chaque étudiant par un travailleur communautaire, qui est un voisin de l'agglomération formé à travers la gestion communautaire.

C'est donc dans le contexte d'un tissu social chaque fois plus dense que l'entité *Plan de Acción Solidaria* a fait appel à une équipe de psychologues socio-communautaires, à laquelle appartiennent les auteurs de cet article, afin de générer des réponses à quelques-unes des demandes provenant de la communauté de La Legua. Celles-ci portent sur des problématiques d'ordre psychosocial qui, selon les habitants, ne sont pas abordées de façon effective par les centres

* Article traduit par David Paternotte.

RENTRÉE LITTÉRAIRE

Du Sénégal à la Frise, l'exil intérieur

Il y a des livres qui racontent, et d'autres qui écoutent. *Trois femmes puissantes* de Marie Ndiaye et *Là-haut, tout est calme* de Gerbrand Bakker sont de ceux-là.

Les deux parutions les plus saisissantes de la rentrée d'automne déplient une formidable écriture, sur les mêmes thèmes, celle des vies spoliées. Le roman de Marie Ndiaye est une mélopée, théâtrale, profonde, quand celui de Gerbrand Bakker se tait et fait silence.

Marie Ndiaye interroge le pouvoir du langage et ses défaillances. Dans *Hilda*, elle opposait le phrasé glacé d'une patronne au vocabulaire serré d'une employée de maison, dans *Rosie Carpe* (prix Femina 2001), la parole était celle d'une femme livrée à elle-même. De romans en pièces de théâtre (entrées au répertoire de la Comédie Française), cette native de Pithiviers fait du vocabulaire un instrument d'asservissement ou d'émancipation.

Trois femmes puissantes se compose de trois parties qui se touchent du bout des doigts. La première femme, Norah a l'éloquence de l'avocate, abandonnée par son père reparti en Afrique avec le fils. Sony fut élevé par un père qui le porta aux nues, avant de le laisser véger. Quand Norah arrive, le désastre a eu lieu, la maison est vide, le frère en prison et le secret partout. Fanta, du second récit, sortie de son milieu, et professeur de lettres dans son lycée d'Afrique, a suivi en France, sur de falacieuses promesses, un mari déchu. Sans travail, sans famille, elle se tait. La troisième est muette, nous ne l'entendrons pas, dépossédée de tout, elle est pourtant la plus forte.

Si Marie Ndiaye brossé le portrait de l'opresseur, l'homme souvent, et de sa victime, la femme, l'enfant, elle a l'intelligence de les relier, car ils sont marqués d'une faute

Marie Ndiaye, *Trois femmes puissantes*, Gallimard.

Gerbrand Bakker, *Là-haut, tout est calme*, traduit du néerlandais par Bertrand Abraham, Gallimard.

commise en amont et qui les dépasse. Sous l'autorité ou l'indifférence, sous leur empêchement, ils sont doux. L'intérieur de la tête de ces personnages se déverse dans une voiture, un réduit, en un soliloque poignant. L'écriture de Marie Ndiaye passe dans la même phrase de la haine à l'amour, du remords à l'attaque, tout en complexité et nuances. C'est un grand livre, par

Marie Ndiaye.

la hauteur d'âme et l'exceptionnelle qualité d'écriture qui, elle, coule et ne hausse jamais le ton, ni surtout ne se surimprime aux voix.

Ce qui pourrait être d'une noirceur sans fond, (exil, chômage, rapt) est illuminé par l'onirisme et l'harmonie espérée. On ne s'étonne pas que le père, jadis puissant, dort dans l'arbre de sa maison, que les pétales lui tombent des épaules, fragile plumage, ni qu'une buse menace.

Sophie Creuz

Gerbrand Bakker.

«J'AI MIS PAPA LÀ-HAUT»

Si l'écriture de *Trois femmes puissantes* est généreuse, celle de *Là-haut, tout est calme* est atone, parcimonieuse. Ce premier roman du Hollandais Bakker fut salué à sa parution.

Là encore, un géniteur sec et autoritaire, et un fils soumis. «*J'ai mis papa là-haut. Après l'avoir assis dans une chaise, j'ai démonté le lit. Papa est resté dans cette chaise, comme un veau né de quelques minutes et que la vache n'a pas encore léché, tête vacillante de façon incontrôlée, regard qui ne s'attache à rien*». Un paternel impotent que le fils range à l'étage, pour prendre sa place. Ou la sienne, enfin? Le désintérêt semble avoir changé de main. Depuis plus de trente ans, et la mort de son frère jumeau appelé, lui, à reprendre la ferme, Helmer «*met la tête sous le cul des vaches*», alors qu'il se destinait à des études de lettres. Dans le paysage calme et plat de Frise, Gerbrand Bakker, décrit la répétition des saisons et l'existence morne du narrateur, resté vieux garçon. On est subjugué; il y a du Godot dans cette attente —de quoi?—, par ces échanges laconiques entre le père et le fils, l'humour acide qui les lie. Des émotions et sentiments de Helmer, cinquante-six ans, on ne sait rien. Se perçoit-il? Qui, de lui ou de son frère jumeau, est le plus mort des deux? Il semble mû par un automatisme minéral dans le silence de cette maison, rompu par le tic-tac de l'horloge, le vent et le «*krr krr*» de la corneille mantelée devant la fenêtre. Étrange présence de cet oiseau rare dans la région.

Partant de la réalité la plus concrète, ces livres atteignent les sommets de la complexité humaine et rendent hommage à ceux et celles qui cherchent, non pas un sens à leur existence, mais simplement leur place. Leur juste place. ■

PERSONA À TERVUREN

Masques: cacher, métamorphoser, faire peur

vivent à cheval sur l'Angola et le sud du Congo, étaient de redoutables chasseurs d'éléphants. On trouve chez eux trois principaux types de masques: le *Chikungu* —le plus sacré— est porté par le roi lors de son intronisation, le *Chihongo* est masculin et symbolise la puissance et la richesse tandis que le

S'appuyant sur l'étymologie du mot d'origine étrusque «*persona*» qui, dans l'antiquité, désignait un masque de théâtre avant d'en faire une «*personne*», «un individu de l'espèce humaine», le Musée royal de l'Afrique centrale nous propose un itinéraire original en dix-huit chapitres, à travers l'univers des masques, à la fois éclairé par leur codification complexe et confrontés à des créations d'artistes africains contemporains. Cet itinéraire va symboliquement (et fort logiquement) de la naissance au deuil en passant par la séduction, la fécondité ou l'enseignement.

Car qu'est-ce qu'un masque, sinon une seconde peau qui dissimule et protège des interdits, des tabous, des lois et des règles non écrites? N'oublions pas que sur un continent comme l'Afrique noire où la tradition se véhiculait uniquement par la parole, le masque signifiait autant si pas mieux qu'un écrit: une parfaite adéquation entre le verbe caché, la science de l'initié et son rôle actif et prépondérant au sein d'une communauté rigoureusement structurée. Le répétera-t-on suffisamment, le masque assume, depuis des temps immémoriaux, trois fonctions fondamentales: il cache, il métamorphose et il fait peur. Même figé, (comme aujourd'hui lorsqu'il est soclé pour la circonstance dans une vitrine de musée), il arbore —par ses formes, ses patines chromatiques et sa gravure— un monde symbolique chargé de codes. Intermédiaire entre le démiurge et le profane, le masque africain relève du sacré, fabriqué dans le plus grand secret, investi ensuite des pouvoirs de sa charge, seul un initié (presque exclusivement masculin) pourra le porter dans les occasions adéquates: rituels propitatoires pour la chasse et la guerre, les récoltes ou la circoncision. En Afrique sub-saharienne, le masque danse, ainsi en est-il du *Pwo Chokwé*, du *kifwebe Songye* ou du masque *Dan*.

Regroupés dans le groupe II intitulé «Tableau de chasse», les Chokwé qui

Masque. *Dan*; Côte d'Ivoire. Collection privée. Bois, fibres végétales - Studio R. Asselberghs - Photo F. Dehaen.

MRAC Tervuren

Masque. *Zanda-Muada*. Chokwe; région de Dilolo, RDC. Musée royal de l'Afrique centrale - Studio R. Asselberghs - Photo F. Dehaen.

Pwo incarne l'ancêtre féminin. Fait de bois dur à patine rouge, il porte des scarifications sur le front et sur les joues et la coiffe est faite de fibres teintées: ce masque apporte la fécondité à ceux qui le regardent danser.

Groupés autour d'un chef assisté de sociétés secrètes (ils sont d'ailleurs repris dans le groupe XII «Réservé aux membres»), on retrouve chez les Songye et les Luba, le rôle primordial du masque *Kifwebe*. À la fois bombé et angulaire, il est régulièrement strié de part et d'autre de l'axe buccal-conascal en noir et blanc. Le côté gauche serait lunaire, le côté droit serait solaire tandis que les stries rappelleraient les corridors de la grotte d'où émerge le premier couple originel. La couleur blanche prédomine dans les masques féminins et s'associe à l'idée de nourriture et de procréation: farine et sperme, lumière et lune, tandis que les masques masculins sont aisément reconnaissables à leur crête crânienne.

Quant aux Dan qui vivent de part et d'autre du Libéria et de la Côte d'Ivoire, ils croient dans un monde divisé en deux sphères distinctes: le village et ses habitants, la forêt et ses animaux sauvages. Pour franchir cette frontière, il faut se protéger des dangers et c'est là qu'intervient le masque en tant que médiateur.

Le masque Dan sous sa forme la plus classique est inscrit dans un ovale d'une parfaite pureté; le front haut et bombé —c'est un de leurs critères de beauté— surplombe un nez aux narines pincées, tandis que la bouche protubérante s'ouvre sur des dents de métal qui dénoncent l'influence stylistique de leurs voisins Wé. La beauté formelle de ces masques l'a ici placé dans le groupe VIII «Produits de beauté».

Grâce aux conseils éclairés du journaliste Roger-Pierre Turine, l'exposition mixe ethnographie traditionnelle et travaux d'artistes africains contemporains comme Yinka Shonibare, Barthélémy Toguo, Freddy Tsimba (avec ses personnages en douilles de fusil), Angèle Etoundi Essamba, Mustapha Dimé ou Aimé Ntakiyica qui réalise ici un plaisir clin d'œil à René Magritte. ■

Ben Durant

Persona - *Masques rituels et œuvres contemporaines*, Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), Tervuren. Jusqu'au 3 janvier 2010 - www.africamuseum.be/persona

LES MURS ÉTAIENT CONSTELLÉS DE MAGNIFIQUES PANOPLIES AFRICAINES ET DE QUELQUES MASQUES DE SORCIERS DE LA PLUS VILaine APPARENCE.

Jean Ray